

OVALIDE

Outil de VALIdation des Données des Etablissements de santé

Établissements ex-DGF
Soins de Suite et de Réadaptation

Guide de lecture 2016

Mars 2016

Mises à jour M2 2016

Mises à jour M6 2016

Mises à jour M9 2016

Mises à jour M10 2016



Services ATIH

RDE (Réponse
aux Demandes
Externes)

CIM-MF
(Classification,
Information
Médicale -
Modèles de
Financement)

API (Architecture
et Productions
Informatiques)

OVALIDE

**Outil de VALIdation des Données des
Établissements de santé**

Établissements ex-DGF

Soins de Suite et de Réadaptation

Guide de lecture

Évolution de la restitution sur la plateforme ePMSI

Jusqu'aux transmissions M8 2014 étaient disponibles un ensemble de tableaux MAT2A-SSR permettant de résumer l'information contenue dans le PMSI SSR.

A partir des transmissions M10 2014, les informations contenues dans ces tableaux ont été rassemblées dans une nouvelle application disponible sur la plateforme EPMSI. Il s'agit ici de rationaliser les informations produites jusqu'alors et de faciliter l'interprétation et l'amélioration du PMSI SSR par les établissements et les ARS.

Ce travail fait suite à la mise en place de OVALIDE MCO en mars 2013 et de OVALIDE HAD en mars 2014.

Guide de lecture des tableaux du PMSI SSR

Dans ce guide sont détaillés pour chaque tableau les sélections et calculs opérés ainsi que les éléments marquants qui peuvent apparaître et qui doivent faire l'objet *a minima* d'un contrôle du dossier médical et/ou de la saisie des informations au sein de l'établissement.

Table Des Matières

Remarques générales	4
1. Traitement des RHA, SHA, ANO et autres fichiers complémentaires	7
1.1. D- DESCRIPTION	7
a). Caractéristiques démographiques.....	7
1.D.1.CDEM Caractéristiques démographiques	7
b). Activité de l'établissement	8
1.D.2.RTP – SSRHA et RHA transmis sur la période	8
1.D.2.RTYP – Répartition de l'activité en fonction du type d'hospitalisation et du type d'autorisation	9
1.D.2.UM – Unités médicales	10
1.D.2.DEPC –Déroulement des prises en charge	10
1.D.2.CHIRHC – Séjours après interventions chirurgicales en hospitalisation complète	12
1.D.2.MEMS – Modes d'entrée et de sortie	12
1.D.2.RCG – Répartition des codes géographiques	13
1.D.2.CMHC – Case-mix par Catégorie Majeure – Hospitalisation complète	13
1.D.2.CMHP – Case-mix par Catégorie Majeure – Hospitalisation à temps partiel	13
1.D.2.GNHC – Case-mix par Groupe Nosologique – Hospitalisation complète	14
1.D.2.GNHP – Case-mix par Groupe Nosologique – Hospitalisation à temps partiel	14
1.D.2.GMEHC – Case-mix par Groupe Médico-Economique – Hospitalisation complète	14
1.D.2.GMEHP – Case-mix par Groupe Médico-Economique – Hospitalisation à temps partiel	15
1.D.2.POLYH – Case-mix de l'activité des patients avec polyhandicap lourd	15
1.D.2.DA – Diversité de l'activité.....	16
1.D.2.DAGN – Diversité de l'activité – les 5 GN les plus fréquents par CM	16
1.D.2.DAGME – Diversité de l'activité – les 5 GME les plus fréquents par GN	17
1.D.2.DAMMP – Diversité de l'activité – les 5 MMP les plus fréquentes par CM	17
1.D.2.AVQA – Répartition des scores AVQ à l'admission en hospitalisation complète	18
1.D.2.AVQS – Répartition des scores AVQ à la sortie en hospitalisation complète	18
1.D.2.AVQHP – Répartition des scores AVQ en hospitalisation à temps partiel	19
1.D.2.CIM – 50 catégories de diagnostics CIM-10 les plus fréquentes.....	20
1.D.2.CHCIM – Répartition des pathologies par chapitre de la CIM-10	20
1.D.2.CCAM – 50 actes médicaux les plus fréquents	20
1.D.2.ARRCH – Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre et par type d'hospitalisation	21
1.D.2.ARRCM – Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre et par catégorie majeure	21
1.D.2.ARRGN – Répartition des actes de rééducation réadaptation par catégorie majeure et groupe nosologique	22
1.D.2.EVAL – Répartition des actes par prise en charge - Evaluations	22
1.D.2.COLL – Répartition des actes par prise en charge – actes collectifs, individuels dédiés et non dédiés	22
1.D.2.APP – Répartition par prise en charge - actes d'appareillage	22
1.D.2.EDUC – Répartition par prise en charge - actes d'éducation et information	23
1.D.2.BALNEO – Répartition par prise en charge - actes de balnéothérapie	23
1.D.2.MODUL – Utilisation des modulateurs	24
1.D.2.CSARR – Distribution des actes de rééducation réadaptation par type d'intervenant	24
1.D.2.I18 – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Part de l'activité de l'établissement - Détail par classes d'âge	24
1.D.2.I18CMHC – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par CM en hospitalisation complète	25
1.D.2.I18CMHP – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par CM en hospitalisation à temps partiel	26

1.D.2.I18GMEHC – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par GN et GME en hospitalisation complète	26
1.D.2.I18GMEHP – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par GN et GME en hospitalisation à temps partiel	26
1.D.2.I18ARRCH – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre	27
1.D.2.I18ARRGNGME – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre et par GN ou GME	27
1.D.2.SAE – Données pour la SAE	28
1.D.2.MED – GN par groupe d'UCD	28
1.2. Q - QUALITE	29
1.Q.0.SYNTH – Synthèse des tableaux de la partie Qualité	29
a). Fonction groupage	29
1.Q.1.NSE – Répartition des GHM en erreur	29
1.Q.1.EG – Répartition des codes retour pour les RHA en erreur	29
b). Chainage	30
1.Q.2.CHCR – Chainage : codes retour	30
1.Q.2.CHSP – Synthèse de la procédure	31
c). ANO	32
1.Q.3.AGRCG – Analyse de l'association Code Grand Régime / Code Gestion	32
1.Q.3.CGRCG – Analyse de la compatibilité des variables Code Grand Régime / Caisse gestionnaire / Centre Gestionnaire	33
d). Autorisations et unités médicales	33
1.Q.4.AUTUM – Analyse des autorisations et unités médicales	33
e). Diagnostics CIM-10	34
1.Q.5.ISD – Incompatibilité entre diagnostic CIM-10 et sexe	34
1.Q.5.IAD – Incompatibilité entre diagnostic CIM-10 et âge	35
1.Q.5.MMPI – Diagnostic CIM-10 imprécis en position de MMP	36
1.Q.5.AEI – Diagnostic CIM-10 imprécis en position de AE	36
1.Q.5.DAI – Diagnostic CIM-10 imprécis en position de DAS	36
1.Q.5.OPMMP – GN avec un taux atypique du code J81 – Œdème pulmonaire en MMP/AE	36
1.Q.5.IPDA – GN avec un taux atypique du code Z29.0 – Isolement prophylactique en DA	37
f). Actes CSARR	38
1.Q.6.FPZ50SA – Absence d'acte CSARR dans des RHA de rééducation	38
1.Q.6.NBRSYNT – Nombre atypique de réalisations du code ZZC+221 Synthèse interdisciplinaire de RR	39
h). FichComp	39
1.Q.7.EMMED – Effectifs et montants remarquables dans FichComp MED	39
1.3. V - VALORISATION	41
a). Médicaments	41
1.V.1.MED – Analyse des molécules onéreuses	41
1.V.1.MATU – Analyse des médicaments avec ATU	41
2. Traitement des RAFAEL	43
2.1. V - VALORISATION	43
2.V.LCNCV Récapitulatif des lettres clés des RAFAEL B et C	43
2.V.VACE Valorisation des lettres clé des RAFAEL B et C	43
3. Scores	44

3.1.	TRAITEMENT DES RHA, SHA, ANO ET AUTRES FICHIERS COMPLEMENTAIRES	44
a).	Description	44
b).	Qualité	44
c).	Valorisation	47
Annexes		48

Remarques générales

Réorganisation des anciens tableaux / nouveaux tableaux

Les tableaux réalisés par OVALIDE présentent l'ensemble des informations qui étaient disponibles dans les tableaux MAT2A jusqu'en 2014. Un seul tableau OVALIDE peut faire référence à plusieurs tableaux MAT2A. D'autre part, ces tableaux ont pu être légèrement modifiés (nouveaux contrôles, regroupements...), pour une meilleure cohérence, notamment avec OVALIDE MCO et OVALIDE HAD.

Comparaisons des données

Les tableaux réalisés par OVALIDE présentent des variables calculées sur les données télétransmises. Ces données sont comparées :

- aux données de l'année n-1 de l'établissement sur la même période. Dans la présentation des tableaux on notera « année n-1 » par souci de lisibilité. Lors des comparaisons avec l'année n-1, les données n-1 utilisées sont celles de M12.
Exemple : lors de la transmission M4 pour l'année n, les données sont comparées avec les RHA de janvier à avril transmis pour la période M12 de l'année n-1
- aux données de la Base Nationale (des établissements ex-DGF ou ex-OQN selon le statut de l'établissement) de l'année n-1.

1. Traitement des RHA, SHA, ANO et autres fichiers complémentaires

1.1. D- Description

Les tableaux de la partie DESCRIPTION
portent sur les RHA hors groupage en erreur (CM ≠ 90).

a). Caractéristiques démographiques

1.D.1.CDEM Caractéristiques démographiques

- Tableau A : Caractéristiques démographiques - Répartition des SSRHA par classes d'âge
- Tableau B : Caractéristiques démographiques et mortalité dans les SSRHA
- Tableau C : Caractéristiques démographiques des patients

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n

Remarque : l'âge associé à chaque SSRHA est l'âge enregistré sur le premier RHA transmis, qu'il s'agisse d'un RHA de l'année n-1 ou de l'année n.

Le **tableau A** présente, pour chaque type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel), les effectifs et la répartition de l'ensemble des SSRHA selon les classes d'âge suivantes :

- 0-3 ans ;
- 4-6 ans ;
- 7-12 ans ;
- 13-17 ans ;
- 18-29 ans ;
- 30-39 ans ;
- 40-49 ans ;
- 50-59 ans ;
- 60-69 ans ;
- 70-74 ans ;
- 75-79 ans ;
- 80-84 ans ;
- 85-89 ans ;
- 90-94 ans ;
- 95-99 ans ;

- 100 ans et plus.

Le **tableau B** présente plusieurs informations sur les caractéristiques démographiques, sur la base de l'ensemble des SSRHA, selon le type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel) :

- Femmes : pourcentage ;
- Âge : moyenne et médiane ;
- SSRHA selon l'âge des patients : effectif et répartition pour les classes d'âge 0-17 ans, 18-74 ans, 75 ans et plus ;
- SSRHA de patients domiciliés hors de la région de l'établissement : effectif et répartition ;
- SSRHA de patients domiciliés dans le même département que l'établissement : effectif et répartition ;
- SSRHA se terminant par un décès (mode de sortie = 9 Décès) : effectif et %.

Le **tableau C** présente les mêmes caractéristiques sociodémographiques que dans le tableau B, mais sur une base de patients (numéro anonyme distinct, avec les 9 premiers codes retours du fichier ANO à 0, sans incohérence sur les variables sexe et âge – voir tableau 1.Q.2.CHSP).

b). Activité de l'établissement

Activité de l'établissement

1.D.2.RTP – SSRHA et RHA transmis sur la période

- **Tableau A : Variation saisonnière de l'activité – RHA**
- **Tableau B : Variation saisonnière de l'activité – RHA par mois**
- **Tableau C : Variation saisonnière de l'activité – SSRHA**
- **Tableau D : Variation saisonnière de l'activité – Journées**
- **Tableau B E : Analyse des SSRHA et RHA de l'année n-1 transmis en année n, en hospitalisation complète**

Les tableaux **A à D** portent sur les RHA de l'année n.

Le **tableau A** présente le descriptif brut de l'ensemble des RHA transmis, en comparant **les effectifs de RHA** aux effectifs observés pour la même période, pour l'année n-1¹ :

- Nombre total de RHA transmis : nombre total d'enregistrements dans le fichier de RHA transmis ;
- Nombre de RHA transmis pour l'année n-1 : nombre de RHA de l'année précédente transmis car nécessaires au groupage ;
- Nombre de RHA transmis pour l'année n : les éléments suivants sont un sous-ensemble des RHA transmis en année n ;

¹ Voir **Remarques générales**

- Nombre de RHA hors erreur : nombre de RHA hors groupage dans les GME erreur (9097Z0, 9096Z0, 9098Z0, 9000Z0, 9001Z0), effectif et pourcentage (sur .

Le **tableau B** présente les effectifs et la répartition de l'ensemble des RHA transmis, en comparant les effectifs de RHA aux effectifs observés pour la même période, pour l'année $n-1^2$, selon le mois du RHA (mois du lundi de chaque RHA).

Le **tableau C** présente le descriptif brut de l'ensemble des RHA transmis, en comparant les effectifs de SSRHA aux effectifs observés pour la même période, pour l'année $n-1^3$:

- SSRHA produites : nombre total d'enregistrements dans le fichier de SSRHA transmis ;
- SSRHA correspondant aux SSRHA « complets » : nombre de SSRHA commencés et terminés dans la période de transmission (*Semaine de début de séjour SSR du RHA* = 1 et *Semaine de fin de séjour SSR du RHA* = 1), effectif et pourcentage.

Le **tableau D** présente le descriptif brut de l'ensemble des RHA transmis, en comparant les effectifs de journées aux effectifs observés pour la même période, pour l'année $n-1^3$:

- Nombre de journées : nombre de journées de présence ;
- Nombre de journées correspondant aux SSRHA « complets » : nombre de journées de présence des SSRHA commencés et terminés dans la période de transmission (*Semaine de début de séjour SSR du RHA* = 1 et *Semaine de fin de séjour SSR du RHA* = 1), effectif et pourcentage.

Le **tableau B E** porte sur les RHA des années $n-1$ et n , transmis en année n

Le **tableau B E** porte sur la part d'activité de l'année $n-1$ nécessaire au groupage et transmise en année n , soit les SSRHA en hospitalisation complète à cheval sur les années $n-1$ et n . Les informations présentées sont :

- SSRHA en hospitalisation complète à cheval sur les années $n-1$ et n : effectif et % ;
- RHA correspondant : effectif et %.

1.D.2.RTYP – Répartition de l'activité en fonction du type d'hospitalisation et du type d'autorisation

- **Tableau A** : Répartition de l'activité en fonction du type d'hospitalisation
- **Tableau B** : Répartition des patients l'activité en fonction du type d'hospitalisation
- **Tableaux B-C** : Répartition de l'activité en fonction du type d'hospitalisation et du type d'autorisation

Les **tableaux** portent sur les RHA de l'année n .

Le **tableau A** présente la répartition de l'activité selon le type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel), pour les SSRHA avec chainage correct et sans incohérence (voir **tableau 1.Q.2.CHSP – Synthèse de la procédure de chainage**).

² Voir Remarques générales

³ Voir Remarques générales

Le **tableau B** présente la répartition des patients selon le type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel), pour les SSRHA avec chainage correct et sans incohérence (voir tableau 1.Q.2.CHSP – Synthèse de la procédure de chainage).

Les **tableaux B C** présentent la répartition de l'activité selon le type d'autorisation de l'UM renseigné dans les RHA, pour l'hospitalisation complète d'une part et l'hospitalisation à temps partiel d'autre part (un tableau par type d'hospitalisation), pour l'ensemble des SSRHA.

L'activité est exprimée avec les effectifs suivants :

- Nombre de RHA de l'année n ;
- Nombre de SSRHA ;
- Nombre de journées ;
- Nombre de patients : nombre de numéros anonymes distincts (uniquement pour le tableau **A B**).

1.D.2.UM – Unités médicales

• **Tableau A : Unités médicales**

• **Tableaux B : Unités médicales multi-Finess géographiques**

Le **tableau A** restitue le contenu du fichier IUM transmis. Il présente les informations suivantes :

- Numéro de l'unité médicale ;
- Type d'autorisation de l'unité médicale ;
- Mode d'hospitalisation : hospitalisation complète, hospitalisation à temps partiel, hospitalisation mixte ;
- Finess géographique auquel est rattachée l'UM.

Le **tableau B** liste les UM pour lesquelles on dénombre au moins 2 Finess géographiques dans le fichier IUM transmis. Il convient à l'établissement de vérifier que cette situation correspond bien à une réalité de terrain et non à une erreur dans le fichier IUM.

1.D.2.DEPC – Déroulement des prises en charge

- **Tableau A : Déroulement des prises en charge – Journées**
- **Tableau B : Déroulement des prises en charge – SSRHA**
- **Tableau C : Déroulement des prises en charge – Statistiques**
- **Tableau B D : Poursuite du même projet thérapeutique en hospitalisation complète**

Le tableau porte sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Le **tableau A** présente les effectifs de journées de présence issues du fichier des SSRHA, selon le type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel) :

- Nombre total de journées de présence : somme des journées de présence des RHA correspondant ;
- Dont le nombre de journées de présence en hospitalisation complète pour l'année n-1.

Le **tableau B** présente les effectifs de SSRHA, selon le type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel) :

- SSRHA transmis : effectif de SSRHA du fichier transmis, quelles que soient les dates de début et fin ;
- SSRHA « complètes » **sur la période de transmission** : effectif et pourcentage (par rapport à l'ensemble des SSRHA) des SSRHA dont les dates d'entrée et sortie sont comprises dans la période traitée (*Type de suite* = 1) ;
- SSRHA **« déjà commencées-finies » dans la période de transmission** : effectif et pourcentage (par rapport à l'ensemble des SSRHA) des SSRHA avec date d'entrée antérieure à la période traitée et date de sortie comprise dans la période traitée, ou SSRHA « tronquées à gauche » (*Type de suite* = 2) ;
- SSRHA **« non encore finies commencées » dans la période de transmission** : effectif et pourcentage (par rapport à l'ensemble des SSRHA) des SSRHA avec date d'entrée comprise dans la période traitée et date de sortie postérieure à la période traitée, ou SSRHA « tronqués à droite » (*Type de suite* = 3) ;
- SSRHA **« déjà non commencées et non finies » dans la période de transmission** : effectif et pourcentage (par rapport à l'ensemble des SSRHA) des SSRHA avec date d'entrée antérieure à la période traitée et date de sortie postérieure à la période traitée (*Type de suite* = 4) ;
- SSRHA « non classés » : effectif et pourcentage (par rapport à l'ensemble des SSRHA) des SSRHA avec dates d'entrée et de sortie non renseignées (*Type de suite* vide) ;
- Admissions : effectif et pourcentage (par rapport à l'ensemble des SSRHA) des SSRHA avec date d'entrée comprise dans la période traitée, quelle que soit la date de sortie (*Type de suite* = 1 ou 3), soient les SSRHA complets et tronqués à droite ;
- Sorties : effectif et pourcentage (par rapport à l'ensemble des SSRHA) des SSRHA avec date de sortie comprise dans la période traitée, quelle que soit la date d'entrée, e sortie (*Type de suite* = 1 ou 2), soient les SSRHA complets et tronqués à gauche ;
- SSRHA selon le nombre de RHA (quelles que soient les dates d'entrée et de fin du séjour) :
 - 1 RHA, 2 RHA, 3 RHA, 4 RHA, 5 RHA, 6 RHA, 7 RHA, 8 RHA, 9 RHA, 10 RHA, ou plus de 10 RHA : effectif et répartition.

Le tableau C présente plusieurs statistiques sur la base des SSRHA, selon le type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel) :

- Nombre de RHA par SSRHA : moyenne sur l'ensemble des SSRHA ;
- DMS des SSRHA finies : durée moyenne de séjour **calculée à partir des durées des RHA correspondants, soit la durée issue du fichier SHA calculée sur les SSRHA finies (*Type de suite* = 1 ou 2) ;**
- DMH des patients : durée moyenne hospitalière calculée à partir du nombre de journées de présence des RHA correspondants pour l'année n, par rapport au nombre de patients (nombre de numéros anonymes distincts avec chainage correct et sans incohérence => voir tableau 1.Q.2.CHSP) ;
- Nombre moyen d'UM : nombre moyen d'unités médicales pour un séjour complet ;
- Nombre moyen de RHA : nombre moyen de RHA par SSRHA correspondant à un séjour complet.

Le tableau B présente les SSRHA en hospitalisation complète pour lesquelles l'établissement a mentionné une poursuite du même projet thérapeutique par rapport au SSRHA précédent des patients concernés, avec les indicateurs suivants :

- Nombre de SSRHA avec *Poursuite du même projet thérapeutique* = '1' sur le premier RHA ;
- Nombre de patients (numéros anonymes distincts) correspondant aux SSRHA avec *Poursuite du même projet thérapeutique* = '1' sur le premier RHA ;
- Nombre moyen de SSRHA par patient avec mention d'une poursuite du même projet thérapeutique (ratio des effectifs des deux premières lignes du tableau).

Le **tableau D** présente, pour les SSRHA en hospitalisation complète, les indicateurs suivants :

- Nombre et % de SSRHA en hospitalisation complète ;
- Nombre de patients (numéros anonymes distincts) correspondant aux SSRHA ;
- Nombre moyen de SSRHA par patient.

Les indicateurs sont donnés selon les modalités de la variable *Poursuite du même projet thérapeutique* dont le recueil est facultatif :

- *Poursuite du même projet thérapeutique* = '1' ;
- *Poursuite du même projet thérapeutique* = '0' ;
- *Poursuite du même projet thérapeutique* non renseignée (vide).

1.D.2.CHIRHC – Séjours après interventions chirurgicales en hospitalisation complète

Le tableau porte sur les RHA des années *n-1* et *n*, transmis en année *n*.

Le tableau présente, pour chaque Catégorie Majeure et pour l'ensemble des RHA en hospitalisation complète (*Type d'hospitalisation* = 1), des indicateurs liés à l'antériorité d'une intervention chirurgicale de moins d'un an ($0 < \text{Ancienneté de l'intervention chirurgicale} < 365$) :

- Intervention chirurgicale de moins d'un an : effectif et part dans la CM des admissions (RHA avec *Semaine de début de séjour SSR* = 1) qui font suite à une intervention chirurgicale de moins d'un an au jour de l'admission ;
- Délai moyen de prise en charge en SSR après une intervention chirurgicale : moyenne du délai entre la date de l'intervention chirurgicale renseignée et la date d'admission en SSR (délai calculé par GENRHA).

Modes d'entrée et de sortie

1.D.2.MEMS – Modes d'entrée et de sortie

- Tableau A : Filières de soins - Mode d'entrée et de sortie – Hospitalisation complète
- Tableau B : Filières de soins - Mode d'entrée et de sortie – Hospitalisation à temps partiel

Le tableau porte sur les RHA des années *n-1* et *n*, transmis en année *n*.

Les **tableaux A et B** présentent, respectivement pour l'hospitalisation complète et l'hospitalisation à temps partiel, la répartition des SSRHA « complets » (*Type de suite* = 1) ou « tronqués à droite » (*Type de suite* = 3) selon le mode d'entrée et la provenance (en ligne) et le mode de sortie et la destination (en colonne).

Remarque : seuls les SSRHA « tronqués à droite » doivent avoir la variable *Mode de sortie* non renseignée.

Codes géographiques

1.D.2.RCG – Répartition des codes géographiques

Le tableau porte sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Le tableau présente l'effectif et la part de SSRHA pour chaque code géographique de domicile des patients enregistré dans le premier RHA de chaque séjour, au total et selon le type d'hospitalisation (temps complet, temps partiel).

Remarque : le code géographique est construit à partir du code postal dans certaines situations (voir <http://www.atih.sante.fr/constitution-codes-geographiques>).

Case-mix

1.D.2.CMHC – Case-mix par Catégorie Majeure – Hospitalisation complète

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour chaque Catégorie Majeure et pour les SSRHA en hospitalisation complète (informations issues du premier RHA de l'année n de chaque séjour), les indicateurs suivants :

- SSRHA : effectif et % représentant chaque CM par rapport au total de l'établissement ;
- Journées de présence : effectif et % représentant chaque CM par rapport au total de l'établissement ;
- Age moyen ;
- Part de femmes dans chaque CM ;
- Part des journées de présence enregistrées dans la base nationale pour l'année n-1⁴ pour la CM considérée.

1.D.2.CMHP – Case-mix par Catégorie Majeure – Hospitalisation à temps partiel

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour chaque Catégorie Majeure et pour les RHA en hospitalisation à temps partiel, les indicateurs suivants :

- RHA : effectif et % représentant chaque CM par rapport au total de l'établissement ;
- Journées de présence : effectif et % représentant chaque CM par rapport au total de l'établissement ;
- Age moyen ;

⁴ Voir Remarques générales

- Part de femmes dans chaque CM ;
- Part des journées de présence de chaque CM par rapport au total des journées de présence enregistrées dans la base nationale pour l'année n-1⁴.

1.D.2.GNHC – Case-mix par Groupe Nosologique – Hospitalisation complète

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour chaque Groupe Nosologique et pour les SSRHA en hospitalisation complète (informations issues du premier RHA de l'année n de chaque séjour), les indicateurs suivants :

- SSRHA : effectif et % représentant chaque GN par rapport au total de l'établissement ;
- Journées de présence : effectif et % représentant chaque GN par rapport au total de l'établissement ;
- Age moyen ;
- Part de femmes dans chaque GN ;
- Part des journées de présence de chaque GN par rapport au total des journées de présence enregistrées dans la base nationale pour l'année n-1⁴.

1.D.2.GNHP – Case-mix par Groupe Nosologique – Hospitalisation à temps partiel

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour chaque Groupe Nosologique et pour les RHA en hospitalisation à temps partiel, les indicateurs suivants :

- RHA : effectif et % représentant chaque GN par rapport au total de l'établissement ;
- Journées de présence : effectif et % représentant chaque GN par rapport au total de l'établissement ;
- Age moyen ;
- Part de femmes dans chaque GN ;
- Part des journées de présence de chaque GN par rapport au total des journées de présence enregistrées dans la base nationale pour l'année n-1⁵.

1.D.2.GMEHC – Case-mix par Groupe Médico-Economique – Hospitalisation complète

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour chaque Groupe Médico-Economique et pour les SSRHA en hospitalisation complète, les effectifs de SSRHA et de journées de présence selon les catégories suivantes :

- Niveau de sévérité 0 ;
- Niveau de sévérité 1 ;
- Niveau de sévérité 2.

⁵ Voir Remarques générales

Remarques :

- la distinction Hospitalisation complète / Hospitalisation à temps partiel est faite à partir de la variable *Type d'hospitalisation*, les prises en charge d'hospitalisation complète réalisées au cours d'une seule journée de présence apparaissent donc dans ce tableau, soit en niveau 0, soit en niveau 1 (le niveau 0 n'ayant pas été créé pour toutes les racines de GME) ;
- si un patient atteint l'âge de 18 ans au cours d'un même séjour, seules les journées correspondant aux RHA du séjour où il n'avait pas encore atteint cet âge sont prises en compte dans le tableau.

1.D.2.GMEHP – Case-mix par Groupe Médico-Economique – Hospitalisation à temps partiel

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour chaque Groupe Médico-Economique et pour les RHA en hospitalisation à temps partiel, les effectifs de RHA et de journées de présence selon les catégories suivantes :

- Niveau de sévérité 0 ;
- Niveau de sévérité 1.

1.D.2.POLYH – Case-mix de l'activité des patients avec polyhandicap lourd

- Tableau A : Case-mix des patients avec polyhandicap lourd
- Tableau B : Case-mix des séjours des patients avec polyhandicap lourd – Hospitalisation complète
- Tableau B : Case-mix des RHA des patients avec polyhandicap lourd – Hospitalisation partielle

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Les tableaux A à C portent sur l'activité liée aux patients avec polyhandicap lourd. L'activité repérée dans ces tableaux concerne les SSRHA avec chainage correct :

- en hospitalisation complète : les SSRHA avec au moins un RHA comportant un diagnostic de chacune des listes (voir annexe) ;
- en hospitalisation partielle : l'ensemble des RHA comportant un diagnostic de chacune des listes (voir annexe).

Le **tableau A** dénombre par GN et pour l'ensemble de chaque CM les éléments suivants :

- patients : nombre distincts de numéros anonymes ;
- âge moyen : l'âge pris en compte est celui du premier RHA de chaque SSRHA pour l'hospitalisation complète et l'âge de chaque RHA pour l'hospitalisation partielle ;
- journées de prise en charge concernant les patients de moins de 18 ans : effectif et %.

Le **tableau B** dénombre, pour les SSRHA en hospitalisation complète, par GN et pour l'ensemble de chaque CM, les éléments suivants :

- patients : nombre distincts de numéros anonymes ;
- journées de prise en charge : effectif ;
- SSRHA : effectif ;
- âge moyen : l'âge pris en compte est celui du premier RHA de chaque SSRHA ;

- SSRHA concernant les patients de moins de 18 ans : % des SSRHA avec un âge sur le premier RHA < 18 ans ;
- SSRHA en niveau 2 : % des SSRHA classés dans un GME de niveau 2 ;
- DMH des patients : durée moyenne hospitalière calculée à partir du nombre de journées de présence des RHA correspondants pour l'année n, par rapport au nombre de patients.

Le **tableau C** dénombre, pour les RHA en hospitalisation partielle, par GN et pour l'ensemble de chaque CM, les éléments suivants :

- patients : nombre distincts de numéros anonymes ;
- journées de prise en charge : effectif ;
- RHA : effectif ;
- âge moyen par RHA ;
- RHA concernant les patients de moins de 18 ans : % des RHA avec un âge < 18 ans.

Diversité de l'activité

1.D.2.DA – Diversité de l'activité

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente plusieurs informations liées à la diversité de l'activité de l'établissement, basées sur le groupage des RHA obtenu par GENRHA, selon le type d'hospitalisation (Hospitalisation complète / Hospitalisation à temps partiel). Les indicateurs sont :

- CM différentes : effectif ;
- GN différents : effectif et % par rapport au nombre total de GN hors erreur de la version de la classification pour l'année n ;
- RGME différents : effectif et % par rapport au nombre total de RGME hors erreur de la version de la classification pour l'année n ;
- GME différents : effectif et % par rapport au nombre total de GME hors erreur de la version de la classification pour l'année n ;
- GN majoritaires en nombre de journées de présence : effectif de GN représentant 80% et 50% des journées de présence (cumul progressif des journées de présence des GN par ordre décroissant) ;
- RGME majoritaires en nombre de journées de présence : effectif de RGME représentant 80% et 50% des journées de présence (cumul progressif des journées de présence des RGME par ordre décroissant) ;
- GME majoritaires en nombre de journées de présence : effectif de GME représentant 80% et 50% des journées de présence (cumul progressif des journées de présence des GME par ordre décroissant).

1.D.2.DAGN – Diversité de l'activité – les 5 GN les plus fréquents par CM

- **Tableau A : Hospitalisation complète - Les 5 GN les plus fréquents par CM**
- **Tableau B : Hospitalisation à temps partiel - Les 5 GN les plus fréquents par CM**

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les tableaux présentent, selon le type d'hospitalisation (un tableau par type : temps complet, temps partiel), les 5 GN les plus fréquents au sein de chaque CM. Les indicateurs sont :

- SSRHA pour l'hospitalisation complète (tableau A), RHA pour l'hospitalisation à temps partiel (tableau B) : effectif ;
- Journées de présence : effectif et part du GN au sein de sa CM dans l'établissement ;
- Part des journées de présence de chaque GN au sein de sa CM observée dans la base nationale pour l'année n-1⁶.

Pour chaque CM, la dernière ligne correspond au sous-total des 5 GN les plus fréquents de la CM.

1.D.2.DAGME – Diversité de l'activité – les 5 GME les plus fréquents par GN

- **Tableau A : Hospitalisation complète - Les 5 GME les plus fréquents par GN**
- **Tableau B : Hospitalisation à temps partiel - Les 5 GME les plus fréquents par GN**

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les tableaux présentent, selon le type d'hospitalisation (un tableau par type : temps complet, temps partiel), les 5 GME les plus fréquents au sein de chaque GN. Les indicateurs sont :

- SSRHA pour l'hospitalisation complète (premier tableau), RHA pour l'hospitalisation à temps partiel (second tableau) : effectif ;
- Journées de présence : effectif et part du GME au sein de son GN dans l'établissement ;
- Part des journées de présence de chaque GME au sein de son GN observée dans la base nationale pour l'année n-1⁷.

Pour chaque GN, la dernière ligne correspond au sous-total des 5 GME les plus fréquents du GN.

1.D.2.DAMMP – Diversité de l'activité – les 5 MMP les plus fréquentes par CM

- **Tableau A : Hospitalisation complète - Les 5 MMP les plus fréquentes par CM**
- **Tableau B : Hospitalisation à temps partiel - Les 5 MMP les plus fréquentes par CM**

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les tableaux présentent, selon le type d'hospitalisation (un tableau par type : temps complet, temps partiel), les 5 codes CIM-10 les plus fréquents pour la Manifestation Morbide Principale au sein de chaque CM en terme de nombre de journées de présence (effectif et part de chaque code CIM-10 au sein de la CM).

Pour chaque CM, la dernière ligne correspond au sous-total des 5 codes CIM-10 pour la MMP les plus fréquentes de la CM.

Activités de la vie quotidienne (AVQ)

⁶ Voir Remarques générales

⁷ Voir Remarques générales

1.D.2.AVQA – Répartition des scores AVQ à l'admission en hospitalisation complète

- **Tableau A : Score de dépendance physique à l'admission en HC – Répartition**
- **Tableau B : Score de dépendance physique à l'admission en HC – Moyenne**
- **Tableau C : Score de dépendance cognitive à l'admission en HC – Répartition**
- **Tableau D : Score de dépendance cognitive à l'admission en HC – Moyenne**

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Les **tableaux A et C** présentent la répartition des scores AVQ, respectivement pour la dépendance physique⁸ et la dépendance cognitive⁹, enregistrés à l'admission dans l'établissement en hospitalisation complète (premier RHA de chaque SSRHA), selon les classes suivantes :

- Pour la dépendance physique (**tableau A**) :
 - Score = 4 ;
 - $5 \leq \text{Score} \leq 8$;
 - $9 \leq \text{Score} \leq 12$;
 - $13 \leq \text{Score} \leq 16$.
- Pour la dépendance cognitive (**tableau C**) :
 - Score = 2 ;
 - $3 \leq \text{Score} \leq 4$;
 - $5 \leq \text{Score} \leq 6$;
 - $7 \leq \text{Score} \leq 8$.

Seuls sont pris en compte les RHA dont tous les items (*habillement, déplacement, alimentation et continence* pour la dépendance physique ; *relation et comportement* pour la dépendance cognitive) ont des valeurs comprises entre 1 et 4.

Pour chaque classe sont présentés les indicateurs suivants :

- SSRHA en hospitalisation complète : effectif et %.

Les **tableaux B et D** indiquent le score moyen, respectivement pour la dépendance physique (tableau B) et cognitive (tableau D) à l'admission dans l'établissement en hospitalisation complète.

1.D.2.AVQS – Répartition des scores AVQ à la sortie en hospitalisation complète

- **Tableau A : Score de dépendance physique à la sortie – Répartition**
- **Tableau B : Score de dépendance physique à la sortie – Moyenne**
- **Tableau C : Score de dépendance cognitive à la sortie – Répartition**
- **Tableau D : Score de dépendance cognitive à la sortie – Moyenne**

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les **tableaux A et C** présentent la répartition des scores AVQ, respectivement pour la dépendance physique¹ et la dépendance cognitive², enregistrés à la sortie du séjour en hospitalisation complète

⁸ Score de dépendance physique : somme des items *habillement, déplacement, alimentation et continence*

⁹ Score de dépendance cognitive : somme des items *relation et comportement*

(dernier RHA de chaque séjour **en hospitalisation complète**) pour les SSRHA complets (*Type de suite* = 1) ou tronqués à gauche (*Type de suite* = 2), selon les classes suivantes :

- Pour la dépendance physique (**tableau A**) :
 - Score = 4 ;
 - $5 \leq \text{Score} \leq 8$;
 - $9 \leq \text{Score} \leq 12$;
 - $13 \leq \text{Score} \leq 16$.
- Pour la dépendance cognitive (**tableau C**) :
 - Score = 2 ;
 - $3 \leq \text{Score} \leq 4$;
 - $5 \leq \text{Score} \leq 6$;
 - $7 \leq \text{Score} \leq 8$.

Seuls sont pris en compte les RHA dont tous les items (*habillement, déplacement, alimentation et continence* pour la dépendance physique ; *relation et comportement* pour la dépendance cognitive) ont des valeurs comprises entre 1 et 4.

Pour chaque classe sont présentés les indicateurs suivants :

- SSRHA en hospitalisation complète : effectif et %.

Les **tableaux B et D** indiquent le score moyen, respectivement pour la dépendance physique (tableau B) et cognitive (tableau D) à la sortie de l'établissement en hospitalisation complète.

1.D.2.AVQHP – Répartition des scores AVQ en hospitalisation à temps partiel

- **Tableau A : Score de dépendance physique en HTP – Répartition**
- **Tableau B : Score de dépendance physique en HTP – Moyenne**
- **Tableau C : Score de dépendance cognitive en HTP – Répartition**
- **Tableau D : Score de dépendance cognitive en HTP – Moyenne**

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les **tableaux A et C** présentent la répartition des scores AVQ, respectivement pour la dépendance physique¹⁰ et la dépendance cognitive¹¹, enregistrés dans l'établissement en hospitalisation à temps partiel, selon les classes suivantes :

- Pour la dépendance physique (tableau A) :
 - Score = 4 ;
 - $5 \leq \text{Score} \leq 8$;
 - $9 \leq \text{Score} \leq 12$;
 - $13 \leq \text{Score} \leq 16$.
- Pour la dépendance cognitive (tableau C) :
 - Score = 2 ;
 - $3 \leq \text{Score} \leq 4$;
 - $5 \leq \text{Score} \leq 6$;

¹⁰ Score de dépendance physique : somme des items *habillement, déplacement, alimentation et continence*

¹¹ Score de dépendance cognitive : somme des items *relation et comportement*

- $7 \leq \text{Score} \leq 8$.

Seuls sont pris en compte les RHA dont tous les items (*habillement, déplacement, alimentation et continence* pour la dépendance physique ; *relation et comportement* pour la dépendance cognitive) ont des valeurs comprises entre 1 et 4.

Pour chaque classe sont présentés les indicateurs suivants :

- RHA en hospitalisation à temps partiel : effectif et %.

Les **tableaux B et D** indiquent le score moyen, respectivement pour la dépendance physique (tableau B) et cognitive (tableau D) dans l'établissement en hospitalisation à temps partiel.

Diagnostics

1.D.2.CIM – 50 catégories de diagnostics CIM-10 les plus fréquentes

- Tableau A : 50 catégories de diagnostic de Finalité Principale les plus fréquentes
- Tableau B : 50 catégories de diagnostic de Manifestation Morbide Principale ou Affection Etiologique les plus fréquentes
- Tableau C : 50 catégories de Diagnostics Associés les plus fréquentes

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les tableaux portent sur les 50 catégories CIM-10 (3 premiers digits du code) les plus fréquentes codées en position de **Finalité Principale**, Manifestation Morbide Principale / Affection Etiologique, et Diagnostic Associé (un tableau par type de diagnostic). Pour chaque code CIM-10 et selon le type de diagnostic considéré (FP, MMP/AE, DA) sont présentés les indicateurs suivants :

- Nombre de journées de présence ;
- Part des diagnostics de cette catégorie.

1.D.2.CHCIM – Répartition des pathologies par chapitre de la CIM-10

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente la répartition des journées de présence (**effectifs** et %) selon le chapitre de la CIM-10 pour l'ensemble des diagnostics codés, qu'ils soient en position de **Finalité Principale**, Manifestation Morbide Principale, Affection Etiologique ou Diagnostique associé, d'une part pour l'hospitalisation complète et d'autre part pour l'hospitalisation à temps partiel.

Actes CCAM et CSARR

1.D.2.CCAM – 50 actes médicaux les plus fréquents

- Tableau A : 50 actes médicaux les plus fréquents en hospitalisation complète
- Tableau B : 50 actes médicaux les plus fréquents en hospitalisation à temps partiel

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les tableaux présentent, dans un premier temps pour l'hospitalisation à temps complet puis pour l'hospitalisation à temps partiel, pour chacun des 50 codes actes médicaux les plus fréquents (en nombre d'occurrences associé au code activité), les éléments suivants :

- Acte CCAM : code et libellé ;
- Code activité ;
- Nombre d'occurrences :
 - Pour l'ensemble des patients,
 - Pour les patients de moins de 18 ans ;
- Nombre de SSRHA (hospitalisation à temps complet) ou RHA (hospitalisation à temps partiel) avec au moins une fois le code acte/activité :
 - Pour l'ensemble des patients,
 - Pour les patients âgés de moins de 18 ans.

1.D.2.ARRCH – Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre et par type d'hospitalisation

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente plusieurs indicateurs pour les actes CSARR et actes CCAM de rééducation, présentés selon le chapitre du catalogue (voir annexe 1) et selon la catégorie de l'acte :

- Actes d'évaluation ;
- Actes de prise en charge ;
- Actes CCAM de rééducation ;
- Actes de fabrication d'appareillage (pour le groupe *Appareillage*) ;
- Actes de fourniture et adaptation d'appareillage (pour le groupe *Appareillage*) ;
- Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation d'appareillage (pour le groupe *Appareillage*).

Les indicateurs présentés, d'une part pour l'hospitalisation complète et d'autre part pour l'hospitalisation à temps partiel, sont :

- Effectif et % par rapport au nombre total : SSRHA pour l'hospitalisation complète, RHA pour l'hospitalisation à temps partiel ;
- Actes : nombre d'occurrences et % par rapport au nombre total d'occurrences ;
- Pondération : % par rapport au total des pondérations de l'ensemble des actes.

1.D.2.ARRCM – Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre et par catégorie majeure

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour chaque chapitre du catalogue (voir annexe 1) et par CM, le nombre d'actes CSARR et actes CCAM de rééducation (nombre d'occurrences) et le % correspondant (par rapport au nombre total d'occurrences).

1.D.2.ARRGN – Répartition des actes de rééducation réadaptation par catégorie majeure et groupe nosologique

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente par catégorie majeure et groupe nosologique, pour les actes CSARR et les actes CCAM de rééducation, les indicateurs suivants :

- Actes : nombre d'occurrences et % par rapport au nombre total d'occurrences ;
- Pondération : % par rapport au total des pondérations de l'ensemble des actes ;
- Nombre de journées de présence des RHA comportant au moins un acte de rééducation-réadaptation (CCAM et/ou CSARR) ;
- Nombre moyen d'actes (nombre moyen d'occurrences) par journée de présence ;
- Pondération moyenne par journée de présence.

1.D.2.EVAL – Répartition des actes par prise en charge - Evaluations

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente le nombre d'actes d'évaluation (voir annexe 2) et le % correspondant (par rapport à l'ensemble des actes CSARR), selon les catégories suivantes :

- Evaluations initiales ;
- Evaluations intermédiaires ;
- Evaluations finales ;
- Evaluations non datées.

1.D.2.COLL – Répartition des actes par prise en charge – actes collectifs, individuels dédiés et non dédiés

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour les actes collectifs et les actes individuels (dédiés, non dédiés et sans précision), les indicateurs suivants :

- Actes : nombre d'occurrences et % par rapport à l'ensemble des actes CSARR ;
- Nombre moyen de patients par acte (si RHA avec nombre de patients > 0).

Remarque : le codage de la variable *Nombre de patients* est obligatoire, la catégorie « Actes individuels sans précision » doit donc être vide.

Les catégories d'actes sont définies de la manière suivante :

- Actes collectifs : liste en annexe 2 ;
- Actes individuels : actes hors liste des actes collectifs fournie en annexe 2
 - Dédiés : le nombre de patients est égal à 1 ;
 - Non dédiés : le nombre de patients est renseigné et supérieur à 1 ;
 - Sans précision : le nombre de patients est égal à 0 ou n'est pas renseigné.

1.D.2.APP – Répartition par prise en charge - actes d'appareillage

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente le nombre d'actes d'appareillage (voir annexe 2) et le % correspondant (par rapport à l'ensemble des actes CSARR), selon les catégories suivantes :

- Actes de fabrication d'appareillage sans étape de fabrication ;
- Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication A ;
- Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication B ;
- Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication C ;
- Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication absente : cet item doit être à 0 puisque le codage des étapes de fabrication est obligatoire ;
- Gestes complémentaires des actes relatifs à l'appareillage.

1.D.2.EDUC – Répartition par prise en charge - actes d'éducation et information

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente plusieurs indicateurs pour les actes d'éducation et information (voir annexe 2) selon les catégories suivantes :

- Actes d'évaluation pour éducation thérapeutique ;
- Séances d'éducation thérapeutique ;
- Actes d'évaluation pour éducation et d'information à l'autosoin, en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique ;
- Actes de prise en charge pour information, éducation ou apprentissage à l'autosoin, en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique.
- ~~Actes d'information et d'apprentissage à l'auto soins ;~~
- ~~Actes d'évaluation pour actes d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique ;~~
- ~~Séances d'information et d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique.~~

Les indicateurs sont :

- Nombre d'actes (nombre d'occurrences) ;
- % d'actes par rapport au total des actes d'éducation et information ;
- % d'actes par rapport au total des actes CSARR ;
- CM la plus fréquente (en nombre d'occurrences) ;
- % des actes de la catégorie par rapport à l'ensemble des actes de la CM.

1.D.2.BALNEO – Répartition par prise en charge - actes de balnéothérapie

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour les actes de balnéothérapie (voir annexe 2), selon les catégories « Actes de balnéothérapie » et « Actes avec modulateur QM », les indicateurs suivants :

- Nombre d'actes (nombre d'occurrences) ;
- % d'actes par rapport au total des actes CSARR ;
- CM la plus fréquente (en nombre d'occurrences) ;
- % des actes de la catégorie par rapport à l'ensemble des actes de la CM.

1.D.2.MODUL – Utilisation des modulateurs

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente plusieurs indicateurs liés aux modulateurs de lieu et de patients enregistrés dans les RHA :

- Nombre d'actes (nombre d'occurrences) ;
- % d'actes par rapport au nombre total d'actes acceptant ce modulateur ;
- CM la plus fréquente (en nombre d'occurrences) ;
- % des actes de la catégorie par rapport à l'ensemble des actes de la CM.

1.D.2.CSARR – Distribution des actes de rééducation réadaptation par type d'intervenant

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente les effectifs d'actes de rééducation réadaptation selon le code CASRR et le type d'intervenant, d'une part pour l'hospitalisation complète, et d'autre part pour l'hospitalisation à temps partiel (un tableau par type d'hospitalisation).

Patients de moins de 18 ans

Cette partie concerne les patients âgés de moins de 18 ans. L'âge est considéré de plusieurs façons selon le type d'hospitalisation :

- Temps complet : le patient doit avoir moins de 18 ans sur le premier RHA (année n-1 ou n) du SSRHA transmis ;
- Temps partiel : âge de chaque RHA.

1.D.2.I18 – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Part de l'activité de l'établissement - Détail par classes d'âge

- **Tableau A : Prise en charge des patients de moins de 18 ans – Détails par classe d'âge**
- **Tableau B : Prise en charge des patients de moins de 18 ans – Part de l'activité dans l'établissement**

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le **tableau A** présente l'activité de l'établissement pour l'ensemble des patients âgés de moins de 18 ans et selon 4 classes d'âge :

- 0-3 ans ;
- 4-6 ans ;
- 7-12 ans ;
- 13-17 ans.

Les indicateurs présentés pour chaque classe d'âge et pour l'ensemble « Total < 18 ans » sont :

- Nombre de patients : nombre de numéros anonymes distincts ;
- Hospitalisation complète :
 - Nombre de SSRHA,
 - Nombre de journées de présence sur l'année n,
 - Durée Moyenne du SSRHA : nombre moyen de journées de présence sur les années n-1 et n, par SSRHA terminé (*Type de suite* = 1 ou 2),
 - Durée Moyenne d'Hospitalisation : nombre moyen de journées de présence sur l'année n, par patient en hospitalisation complète (numéro anonyme) ;
- Hospitalisation à temps partiel :
 - Nombre de journées de présence sur l'année n,
 - Durée Moyenne de prise en charge : nombre moyen de journées de présence sur l'année n, par patient (numéro anonyme).

Remarque : le total de nombre de patients de moins de 18 ans peut être inférieur à la somme des 4 nombres de patients, un patient pouvant être comptabilisé dans 2 classes d'âge consécutives, s'il a été pris en charge avant son anniversaire, puis une nouvelle fois après son anniversaire. Ainsi, pour exemple, un enfant pris en charge avant son 7^{ème} anniversaire, puis une nouvelle fois après cette date sera comptabilisé dans les classes d'âge « 4-6 ans » et « 7-12 ans ».

Le **tableau B** L'avant-dernière ligne présente pour chaque indicateur de volume la part de l'activité de l'établissement tournée vers les patients âgés de moins de 18 ans par rapport à l'ensemble de l'activité de l'établissement, ainsi que la valeur calculée sur l'ensemble de la base nationale de l'année n-1¹². Ce tableau présente également les durées moyennes d'hospitalisation pour l'ensemble de la population des patients de moins de 18 ans dans l'établissement, ainsi que pour les patients de moins de 18 ans sur l'ensemble de la base nationale de l'année n-1¹² :

- % de patients : nombre de numéros anonymes distincts ;
- Hospitalisation complète :
 - % de SSRHA,
 - % de journées de présence sur l'année n,
 - Durée Moyenne du SSRHA : nombre moyen de journées de présence sur les années n-1 et n, par SSRHA terminé (*Type de suite* = 1 ou 2),
 - Durée Moyenne d'Hospitalisation : nombre moyen de journées de présence sur l'année n, par patient en hospitalisation complète (numéro anonyme) ;
- Hospitalisation à temps partiel :
 - % de journées de présence sur l'année n,
 - Durée Moyenne de prise en charge : nombre moyen de journées de présence sur l'année n, par patient (numéro anonyme).

1.D.2.I18CMHC – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par CM en hospitalisation complète

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour les patients âgés de moins de 18 ans, pour chaque CM avec prise en charge en hospitalisation à temps complet, les indicateurs suivants :

¹² Voir Remarques générales

- SSRHA : effectif et % ;
- Journées de présence :
 - Effectif total et %,
 - % enregistré dans la base nationale de l'année n-1¹³ pour la CM considérée,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 0-3 ans ,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 4-6 ans,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 7-12 ans,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 13-17 ans.

1.D.2.I18CMHP – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par CM en hospitalisation à temps partiel

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour les patients de moins de 18 ans, pour chaque CM avec prise en charge en hospitalisation à temps partiel, des indicateurs liés aux journées de présence dans l'établissement :

- Effectif total et % ;
- % enregistré dans la base nationale de l'année n-1¹³ pour la CM considérée ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 0-3 ans ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 4-6 ans ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 7-12 ans ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 13-17 ans.

1.D.2.I18GMEHC – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par GN et GME en hospitalisation complète

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour les patients de moins de 18 ans, pour chaque GN/GME avec prise en charge en hospitalisation à temps complet, les indicateurs suivants :

- SSRHA : effectif et % ;
- Journées de présence :
 - Effectif total et %,
 - % enregistré dans la base nationale de l'année n-1¹⁴ pour la CM considérée,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 0-3 ans ,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 4-6 ans,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 7-12 ans,
 - % pour les patients âgés de la classe d'âge 13-17 ans.

1.D.2.I18GMEHP – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Casemix par GN et GME en hospitalisation à temps partiel

¹³ Voir Remarques générales

¹⁴ Voir Remarques générales

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente, pour les patients de moins de 18 ans, pour chaque GN/GME avec prise en charge en hospitalisation à temps partiel, des indicateurs liés aux journées de présence dans l'établissement :

- Effectif total et % ;
- % enregistré dans la base nationale de l'année n-1¹⁴ pour la CM considérée ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 0-3 ans ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 4-6 ans ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 7-12 ans ;
- % pour les patients âgés de la classe d'âge 13-17 ans.

1.D.2.I18ARRCH – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Remarque : ce tableau est équivalent au tableau 1.D.2.ARRCH *Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre*, mais pour la population des patients de moins de 18 ans.

Le tableau présente, pour les patients de moins de 18 ans, plusieurs indicateurs pour les actes CSARR et actes CCAM de rééducation, présentés selon le chapitre du catalogue (voir annexe 1) et selon la catégorie de l'acte :

- Actes d'évaluation ;
- Actes de prise en charge ;
- Actes CCAM de rééducation ;
- Actes de fabrication d'appareillage (pour le groupe *Appareillage*) ;
- Actes de fourniture et adaptation d'appareillage (pour le groupe *Appareillage*) ;
- Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation d'appareillage (pour le groupe *Appareillage*).

Les indicateurs présentés, d'une part pour l'hospitalisation à temps complet et d'autre part pour l'hospitalisation à temps partiel, sont :

- Effectif et % par rapport au nombre total des patients de moins de 18 ans : SSRHA pour l'hospitalisation complète, RHA pour l'hospitalisation à temps partiel ;
- Actes : nombre d'occurrences et % par rapport au nombre total d'occurrences des patients de moins de 18 ans ;
- Pondération : % par rapport au total des pondérations de l'ensemble des actes des patients de moins de 18 ans.

1.D.2.I18ARRGNGME – Prise en charge des patients de moins de 18 ans - Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre et par GN ou GME

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Remarque : ce tableau est une déclinaison du tableau 1.D.2.ARRCM *Répartition des actes de rééducation réadaptation par chapitre et par CM*, où la CM est remplacée par les GN et GME, mais pour la population des patients de moins de 18 ans.

Le tableau présente, pour les patients de moins de 18 ans, pour chaque chapitre du catalogue (voir annexe 1) et par GN et GME, le nombre d'actes CSARR et actes CCAM de rééducation (nombre d'occurrences) et le % correspondant (par rapport au nombre total d'occurrences chez les patients de moins de 18 ans).

1.D.2.SAE – Données pour la SAE

- **Tableau A : Séjours en hospitalisation complète**
- **Tableau B : Journées de présence selon le type d'autorisation et le type d'hospitalisation**

Les **tableaux A et B** sont ajoutés en 2016 à la demande de la DREES : dans l'objectif d'alléger la charge d'enquête, les données du PMSI SSR vont être importées pour pré-remplir l'activité de SSR de la SAE. Les tableaux suivants donnent la liste des informations pré-remplies à partir du PMSI.

Pour être en adéquation avec les définitions de la SAE, les RHA groupés en erreur (CM 90) sont inclus dans ce tableau. Il s'agit du seul tableau de la partie description incluant la CM 90.

Le **tableau A** présente les effectifs de SSRHA en hospitalisation complète selon deux catégories :

- Effectif total de SSRHA ;
- Effectif de SSRHA de plus de 90 jours.

Le **tableau B** présente les effectifs de journées de présence en année n selon :

- Le type d'autorisation du RHA (codé 50 à 59) ;
- Le type d'hospitalisation.

Médicaments

1.D.2.MED – GN par groupe d'UCD

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente pour chaque groupe de codes UCD (un tableau par groupe) et pour chaque GN les indicateurs suivants :

- Nombre d'UCD ;
- Montant associé ;
- Nombre de RHA concernés ;
- Nombre de SSRHA concernés ;
- Nombre de journées de présence correspondant aux RHA.

1.2. Q - Qualité

Les tableaux de la partie QUALITE
portent sur l'ensemble des RHA transmis.

1.Q.0.SYNTH – Synthèse des tableaux de la partie Qualité

Le tableau porte sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Le tableau présente, pour chaque tableau de la partie Qualité détaillés ci-après, les effectifs, selon le type d'hospitalisation et la définition du test, en terme de :

- RHA,
- et/ou SSRHA,
- et/ou GN.

Il s'agit ici de visualiser dans son ensemble les résultats de l'établissement afin de repérer les tableaux de la partie Qualité les plus pertinents.

a). Fonction groupage

Groupage

1.Q.1.NSE – Répartition des GHM en erreur

Le tableau porte sur les RHA de l'année n.

Le tableau présente les effectifs et la répartition (%) des SSRHA et RHA, respectivement pour l'hospitalisation complète et l'hospitalisation à temps partiel, selon les GME erreur suivants :

- 9097Z0 Erreurs d'implémentation de la fonction groupage ou erreur d'exécution d'un programme ;
- 9096Z0 Erreurs détectées par les contrôles effectués sur un RHS ;
- 9098Z0 Erreurs détectées par les contrôles effectués entre les RHS d'une même suite ;
- 9000Z0 Erreurs détectées lors du parcours de l'arbre de décision du GN ;
- 9001Z0 Erreurs détectées lors de la détermination de la racine du GME.

Synthèse des erreurs de groupage

1.Q.1.EG – Répartition des codes retour pour les RHA en erreur

Le tableau porte sur les RHA des années n et $n-1$.

Les tableaux présentent, pour chaque code erreur de la fonction groupage (codes issus du fichier LEG), les effectifs suivants :

- Nombre de codes erreur total ;
- Nombre de codes erreur dans des RHA en hospitalisation à temps complet ;
- Nombre de codes erreur dans des RHA en hospitalisation à temps partiel ;
- Nombre total de RHA avec au moins une erreur ;
- Nombre total de RHA en hospitalisation à temps complet avec au moins une erreur ;
- Nombre total de RHA en hospitalisation à temps partiel avec au moins une erreur.

Le premier tableau donne la liste des codes erreur correspondant à des signalements (erreur non bloquantes), et le second à des erreurs bloquantes de la fonction groupage.

Remarque : un RHA peut comptabiliser plusieurs erreurs pour le même code.

b). Chainage

1.Q.2.CHCR – Chaînage : codes retour

- **Tableaux A : Contrôle des codes retour de génération des fichiers anonymes**
- **Tableau B : Combinaison des types d'erreurs - Nombre de SSRHA sans erreurs**

Les **tableaux A** présentent, pour chacun des codes retour correspondant à une anomalie rencontrée lors de la procédure de chainage, les effectifs de SSRHA et leur répartition (totale et cumulée) par modalité du code retour.

Les quatre premiers tableaux concernent les variables utilisées dans le fichier VID-HOSP :

- Contrôle N° de Sécurité sociale (cret1)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 Longueur incorrecte (différente de 13)
 - 2 Renseigné avec la valeur manquante (i.e. 'XXXXXXXXXXXXX')
 - 3 Présence de caractères non numériques
 - 4 Format incorrect (i.e. ne commençant pas par '1', '2', '5', '6', '7' ou '8')
 - 9 Traitement impossible : l'enregistrement traité ne respecte pas, de manière flagrante, le format VID-HOSP (sa longueur dépasse la longueur totale d'un enregistrement au format VID-HOSP). Lorsque l'on est en présence d'un tel cas, les 4 codes retour (cret1, cret2, cret3 et cret4) sont positionnés à 9.
- Contrôle Date de naissance (cret2)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 Longueur incorrecte (différente de 8)
 - 2 Renseignée avec la valeur manquante (i.e. 'XXXXXXXX')
 - 3 Présence de caractères non numériques
 - 4 Date incorrecte (i.e. ne peut être interprétée en tant que date au format jj/mm/aaaa)
 - 9 Traitement impossible

- Contrôle du sexe (cret3)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 Renseigné avec la valeur manquante (i.e. 'X')
 - 2 Valeur illicite (i.e. n'appartenant pas à {1, 2})
 - 9 : Traitement impossible
- Contrôle du N° administratif (cret4)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 Non renseigné (longueur nulle)
 - 9 Traitement impossible

Les deux tableaux suivants concernent les deux fusions opérées par GENRHA pour relier le numéro anonyme produit par MAGIC avec les RHA.

- Contrôle fusion ANO-HOSP/HOSP-PMSI (cret5) : la fusion ANO-HOSP/HOSP-PMSI permet de constituer le fichier ANO-PMSI. Ce dernier est une table de correspondance entre le numéro anonyme et le n° RHS. Pour ce faire, on a besoin d'une table de correspondance entre les n° d'hospitalisation et les n° RHS (fichier HOSP-PMSI) :
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 N° Administratif dans le fichier HOSP-PMSI mais pas dans le fichier de ANO-HOSP
 - 2 Problème de calcul de clé d'intégrité sur ANO-HOSP
 - 3 Présence des deux erreurs 1 et 2
 - 9 Traitement impossible
- Contrôle fusion ANO-PMSI/Fichier PMSI (cret6)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 N° de RHS dans fichier RHA modifié mais pas dans le fichier ANOPMSI

Les trois tableaux suivants portent sur des contrôles de cohérence.

- Contrôle cohérence date d'entrée (cret7)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 Problème de format de date
 - 2 Année d'entrée antérieure à 1990
- Contrôle de cohérence date de naissance (cret8)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 Incohérence entre les informations RHS et VID-HOSP (date de naissance différente entre les deux fichiers)
- Contrôle de cohérence sexe (cret9)
 - 0 Pas de problème à signaler
 - 1 Incohérence entre les informations RHS et VID-HOSP (sexe différent entre les deux fichiers)

Le **tableau B** présente, pour chacune des combinaisons des codes retour correspondant aux anomalies rencontrées lors de la procédure de chainage, les effectifs de SSRHA et leur répartition (totale et cumulée).

Exemple : une combinaison 999910100 correspond à la suite : cret1=9, cret2=9, cret3=9, cret4=9, cret5=1, cret6=0, cret7=1, cret8=0 et cret9=0 (dont le détail est donné dans les tableaux A)

1.Q.2.CHSP – Synthèse de la procédure

Le tableau présente les effectifs de SSRHA selon plusieurs critères liés aux informations du fichier ANO :

- SSRHA sans clé de chaînage ou générée sans numéro d'assuré social : nombre de SSRHA sans clé de chaînage associée ($\text{cret5} \neq 0$ ou $\text{cret6} = 1$ ou $\text{cret4} = 1$) ou avec une clé de chaînage générée sans le n° de sécurité sociale ($\text{cret1} = 2$) ;
 - Dont le nombre de SSRHA terminés dans l'année n (*Semaine de fin de séjour SSR du RHA* = 1) ;
- SSRHA avec clé de chaînage générée depuis des informations non conformes ou partiellement manquantes : autres anomalies sur les 9 premiers codes retour
- SSRHA avec une clé de chaînage générée sans erreur : nombre de SSRHA sans anomalie rencontrée lors des contrôles fait à l'occasion de la procédure de chaînage (tous les codes retour à 0) ;
- SSRHA sans incohérence : parmi les SSRHA avec une clé de chaînage générée sans erreur, nombre de SSRHA avec, pour tous les SSRHA d'un même patient :
 - Aucun changement du code sexe,
 - Et aucun changement de l'âge de plus d'une unité,
 - Et pas de groupage en erreur ($\text{CM} \neq 90$) ;
- Nombre de patients : parmi les SSRHA sans incohérence, nombre de clés de chaînage distinctes (numéros anonymes différents) ;
- Nombre de réadmissions en hospitalisation complète ;
 - Dont le nombre de réadmissions dans un délai inférieur à 2 jours : SSRHA dont l'écart entre sa date de début et la date de fin du SSRHA précédent est inférieure à 2 jours ;
- Délai médian de réadmission en hospitalisation complète (en jours) ;
- Nombre de SSRHA avec informations relatives à la prise en charge par l'AM : Code retour *Justification d'exonération du Ticket Modérateur* = 0, Code retour *Nature d'assurance* = 0 et Code retour *Séjour facturable à l'Assurance Maladie* = 0 ;
 - Dont le nombre de SSRHA pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

c). ANO

1.Q.3.AGRCG – Analyse de l'association Code Grand Régime / Code Gestion

Le tableau présente, pour chaque code grand régime, la liste des codes gestion associés, avec les éléments suivants :

- Code gestion ;
- Libellé du code gestion ;
- Nombre de SSRHA hors SSRHA non facturables à l'Assurance Maladie (*Séjour facturable à l'AM* $\neq 0$) ;
- Absence de la table référence : une série de 3 astérisques *** précise si l'association Code grand régime / Code gestion est absente de la table de référence.

Les codes Grand régime non renseignés ou renseignés avec des valeurs non reconnues sont regroupés en une seule catégorie.

Si une combinaison Code grand régime / Code gestion est manquante dans la table de référence, merci de la signaler via le forum AGORA, dans le thème ePMSI > MAT2A/OVALIDE-SSR), avec éventuellement le justificatif correspondant.

1.Q.3.CGRCG – Analyse de la compatibilité des variables Code Grand Régime / Caisse gestionnaire / Centre Gestionnaire

Le tableau présente pour chaque combinaison { Code Grand Régime, Caisse Gestionnaire, Centre gestionnaire } non valide (donnée erronée ou manquante), le nombre de SSRHA hors SSRHA non facturables à l'Assurance Maladie (*Séjour facturable à l'AM* ≠ 0).

La liste de référence utilisée est disponible sous <http://www.sesam-vitale.fr/offre/industriel/infos-pratiques/table-org-dest.asp> □ Table de Codification des Organismes Destinataires et Adresses des Centres Payeurs.

Le tableau peut être vide si aucune incompatibilité n'est retrouvée entre ces 3 variables.

d). Autorisations et unités médicales

1.Q.4.AUTUM – Analyse des autorisations et unités médicales

- **Tableau A : Unités médicales**
- **Tableaux B : Unités médicales multi-Finess géographiques**
- **Tableau C : Comparaison des autorisations et Finess géographique des fichiers RHA et IUM**
- **Tableau D : Comparaison des activités déclarées dans le fichier IUM et enregistrées dans ARHGOS**

Le **tableau A** restitue le contenu du fichier IUM transmis. Il présente les informations suivantes :

- Numéro de l'unité médicale ;
- Type d'autorisation de l'unité médicale ;
- Mode d'hospitalisation : hospitalisation complète, hospitalisation à temps partiel, hospitalisation mixte ;
- Finess géographique auquel est rattachée l'UM.

Le **tableau B** liste les UM pour lesquelles on dénombre au moins 2 Finess géographiques dans le fichier IUM transmis. Il convient à l'établissement de vérifier que cette situation correspond bien à une réalité de terrain et non à une erreur dans le fichier IUM.

Le **tableau C** met en parallèle le type d'autorisation de l'UM et le Finess géographique renseignés d'une part dans le fichier des RHA et d'autre part dans le fichier IUM. Le tableau dénombre 4 situations :

Type UM du RHA	Finess géographique	Erreur U500	{Type UM, Finess géo.} du RHS présent dans le fichier IUM	Conclusion
Renseigné	Renseigné	Non	Oui	RHA conformes avec le fichier IUM
Renseigné	Vide	Non	Non	RHA réalisés dans une UM avec implantation géographique multiple => Finess géo. non déterminé
Renseigné	Vide	Oui	Non	RHA avec autorisation non conforme par rapport au fichier IUM (erreur U500) : le triplet {numéro UM, type autorisation UM, année} n'existe pas dans le fichier IUM => on ne peut pas retrouver le Finess géographique dans le fichier IUM, on conserve quand même le type UM dans le RHA.
Vide	Vide	Oui	Non	RHA sans information sur les autorisations (erreur U500)

Le **tableau D** met en parallèle les activités (codées 50 à 59) enregistrées dans ARHGOS et celles déclarées dans le fichier IUM de l'établissement. Le tableau reprend les situations incohérentes suivantes :

- Activité déclarée dans le fichier IUM mais non enregistrée dans ARHGOS ;
- Activité enregistrée dans ARHGOS mais non déclarée par l'établissement dans son fichier IUM.

Ce tableau peut servir de base aux échanges entre l'ARS et l'établissement afin de corriger les incohérences observées.

Les incohérences liées aux modalités (adulte, enfant, juvénile, pédiatre - âges non différenciés) ne sont ici pas listées mais peuvent également faire l'objet d'une vérification à partir du moment où l'établissement et l'ASR ont dû échanger sur le thème des autorisations.

e). Diagnostics CIM-10

1.Q.5.ISD – Incompatibilité entre diagnostic CIM-10 et sexe

Les tableaux portent sur les RHA des années *n-1* et *n*, transmis en année *n*.

Le tableau présente les volumes d'activités (effectifs de RHA et SSRHA, en HC et en HTP) pour lesquels on observe une incompatibilité¹⁵ entre le diagnostic CIM-10 et le sexe du patient.

L'incompatibilité peut être due à une erreur dans le codage du sexe ou dans le codage du code CIM-10.

Certains codes CIM-10 à usage PMSI ont été définis, à dire d'expert, comme incompatibles avec le sexe masculin ou féminin. En effet, certains codes sont implicitement associés avec le sexe du patient comme par exemple les codes des groupes des maladies des organes génitaux de l'homme ou des affections non inflammatoires de l'appareil génital de la femme. Les notes d'inclusion ou d'exclusion associées à certains codes précisent parfois le sexe concerné comme, à titre d'exemple, le code F84.2 *Syndrome de Rett* pour lequel il est énoncé « Trouble décrit jusqu'ici uniquement chez les filles ... ».

Les résultats sont détaillés selon les informations suivantes :

- diagnostic CIM-10 ;
- position du diagnostic CIM-10 : Manifestation Morbide Principale MMP, Finalité Principale de prise en charge FP, Affection Etiologique AE, Diagnostic Associé DAS ;
- code sexe (1 = homme, 2 = femme).

1.Q.5.IAD – Incompatibilité entre diagnostic CIM-10 et âge

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Le tableau présente les volumes d'activités (effectifs de RHA et SSRHA, en HC et en HTP) pour lesquels on observe une incompatibilité¹⁶ entre le diagnostic CIM-10 et le l'âge du patient.

L'incompatibilité peut être due à une erreur dans la date de naissance du patient ou dans le codage du code CIM-10.

Certains codes diagnostics ont été définis, à dire d'experts, comme improbables en fonction de certaines classes d'âge.

Cinq tranches d'âge ont été définies et à chacune d'elle est associée une liste de diagnostics hautement improbables.

L'âge est celui calculé au début de chaque RHA.

Pour éliminer les faux positifs, le test a été affiné afin de ne pas retenir comme « atypiques » les résumés présentant des finalités principales de prise en charge appartenant à la catégorie Z50- pour la tranche d'âge < 1 an

Les résultats sont détaillés selon les informations suivantes :

- diagnostic CIM-10 ;

¹⁵ L'incompatibilité est basée sur la variable SEXD (=1 si incompatibilité avec le sexe féminin, =2 si incompatibilité avec le sexe masculin) de la table DiagINFO, utilisée dans tous les champs du PMSI.

¹⁶ L'incompatibilité est basée sur les variables CL1V à CL6V (=1 si incompatible avec la catégorie d'âge) de la table DiagINFO, utilisée dans tous les champs du PMSI.

- position du diagnostic CIM-10 : Manifestation Morbide Principale MMP, Finalité Principale de prise en charge FP, Affection Etiologique AE, Diagnostic Associé DAS ;
- catégorie d'âge (0,]0-10[ans, [10-20[ans, [20-65[ans, ≥65 ans).

1.Q.5.MMPI – Diagnostic CIM-10 imprécis en position de MMP

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Le tableau présente les volumes d'activités (effectifs de RHA et SSRHA, en HC et HTP) pour lesquels on observe un diagnostic CIM-10 considéré comme imprécis¹⁷, à dire d'expert, en position de Manifestation Morbide Principale.

Les diagnostics doivent être codés avec le maximum de précision permis par la CIM-10 à usage PMSI. Comme le stipule le Guide méthodologique de production SSR, il convient de choisir le code diagnostic le plus précis possible pour caractériser l'affection ou le problème de santé à coder.

1.Q.5.AEI – Diagnostic CIM-10 imprécis en position de AE

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Le tableau présente les volumes d'activités (effectifs de RHA et SSRHA, en HC et HTP) pour lesquels on observe un diagnostic CIM-10 considéré comme imprécis¹⁷, à dire d'expert, en position d'Affection Etiologique.

Les diagnostics doivent être codés avec le maximum de précision permis par la CIM-10 à usage PMSI. Comme le stipule le Guide méthodologique de production SSR, il convient de choisir le code diagnostic le plus précis possible pour caractériser l'affection ou le problème de santé à coder.

1.Q.5.DAI – Diagnostic CIM-10 imprécis en position de DAS

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Le tableau présente les volumes d'activités (effectifs de RHA et SSRHA, en HC et HTP) pour lesquels on observe un diagnostic CIM-10 considéré comme imprécis¹⁷, à dire d'expert, en position de Diagnostic Associé.

Les diagnostics doivent être codés avec le maximum de précision permis par la CIM-10 à usage PMSI. Comme le stipule le Guide méthodologique de production SSR, il convient de choisir le code diagnostic le plus précis possible pour caractériser l'affection ou le problème de santé à coder.

1.Q.5.OPMMP – GN avec un taux atypique du code J81 – Œdème pulmonaire en MMP/AE

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Ce tableau met en évidence une non qualité de codage de la morbidité principale, liée à une mauvaise interprétation d'un code de la CIM-10. L'analyse des bases de données PMSI SSR

¹⁷ Le caractère imprécis est basé sur la variable IMPRECIS (=1 ou 2 si imprécis) de la table DiagINFO, utilisée dans tous les champs du PMSI.

objectivent en effet une confusion d'utilisation entre les codes J81 *Œdème pulmonaire* et I50.1 *Insuffisance ventriculaire gauche*. Ce tableau permet de repérer les erreurs systématisées portant sur le codage J81 avec signalement d'un taux d'utilisation considéré comme atypique, en hospitalisation complète.

Le Guide méthodologique de production SSR mentionne les consignes de codage suivantes :

- les œdèmes pulmonaires dus à des agents externes sont classés dans les catégories J60–J70. Les autres formes d'œdème pulmonaire se codent en J81 *Œdème pulmonaire* ; c'est le cas par exemple de l'œdème pulmonaire de surcharge observé au cours de l'insuffisance rénale ;
- les dénominations « œdème pulmonaire », « œdème aigu pulmonaire (OAP) », correspondent le plus souvent à une affection fréquente : l'insuffisance ventriculaire [insuffisance cardiaque] gauche relevant d'une prise en charge cardiologique. Tout œdème pulmonaire dont l'origine est cardiaque se code I50.1 *Insuffisance ventriculaire gauche*.

Ce test vérifie la bonne application des règles de codage en calculant le nombre de groupes nosologiques (GN) avec un taux atypique de RHA comportant le code J81 en position de manifestation morbide principale et/ou affection étiologique en hospitalisation complète. Ce taux est comparé à la moyenne nationale de référence pour le GN considéré en hospitalisation complète. Sont retenus les GN comportant au moins cinq RHA avec un enregistrement de type J81.

Ce test est significatif si l'établissement présente une répartition atypique (taux significatif au risque alpha de 1%) de codes J81, enregistrés en morbidité principale et/ou affection étiologique, pour le GN considéré en hospitalisation complète.

Son interprétation ne peut se faire qu'à la lumière de l'activité de l'établissement concerné.

Le tableau présente l'effectif et le % de SSRHA en hospitalisation complète, par GN, avec le code J81 *Œdème pulmonaire* en MMP ou AE, lorsque la part de SSRHA avec ce code dans chaque GN est supérieure à la valeur de référence, calculée sur la base nationale de l'année n-1.

1.Q.5.IPDA – GN avec un taux atypique du code Z29.0 – *Isolement prophylactique en DA*

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n

Le tableau met en évidence une non qualité de codage des diagnostics associés significatifs, liée à une mauvaise interprétation d'un code de la CIM-10. L'analyse des bases de données PMSI SSR objectivent en effet une confusion d'utilisation entre les codes Z29.0 *Isolement* et Z60.2 *Solitude*.

La catégorie Z29 *Nécessité d'autres mesures prophylactiques*, répertorie certaines mesures de prévention. Le Guide méthodologique de production en SSR précise que la sous-catégorie Z29.0 n'est pas destinée au codage des situations d'isolement social mais au codage de l'isolement dans un but thérapeutique, pour protéger le patient de son milieu ou l'isoler après un contact avec une personne atteinte d'une maladie infectieuse.

La catégorie Z60 *Difficultés liées à l'environnement social* décrit, quant à elle, les situations socio-environnementales susceptibles d'avoir un impact sur la prise en charge des patients.

Ce test vérifie la bonne application des règles de codage en calculant le nombre de groupes nosologiques (GN) avec un taux atypique de RHA comportant le code Z29.0 en position de DAS, en

hospitalisation complète. Ce taux est comparé à la moyenne nationale de référence pour le GN considéré, en hospitalisation complète.

Ce test est significatif si l'établissement présente une répartition atypique (taux significatif au risque alpha de 1 %) de codes Z29.0, enregistrés en DAS, pour le GN considéré.

Pour éliminer les faux positifs, le test a été affiné afin de ne pas retenir comme « atypiques » les résumés présentant des diagnostics CIM-10 appartenant aux catégories suivantes :

- A00-B99 : chapitre I *Certaines maladies infectieuses et parasitaires*,
- D60 *Aplasie médullaire acquise pure [érythroblastopénie]*,
- D61 *Autres aplasies médullaires*,
- U80-U85 *Résistance aux médicaments antimicrobiens et antinéoplasiques*,
- Z94 *Greffe d'organe et de tissu*.

Son interprétation ne peut se faire qu'à la lumière de l'activité de l'établissement concerné

Le tableau présente l'effectif et le % de SSRHA en hospitalisation complète, par GN, avec le code Z29.0 *Isolement prophylactique* en DA, lorsque la part de SSRHA avec ce code dans chaque GN est supérieure à la valeur de référence, calculée sur la base nationale de l'année n-1.

II. Actes CSARR

1.Q.6.FPZ50SA – Absence d'acte CSARR dans des RHA de rééducation

- **Tableau A : Hospitalisation complète**
- **Tableau B : Hospitalisation à temps partiel**

Les tableaux portent sur les RHA des années n-1 et n, transmis en année n.

Il est a priori attendu qu'au moins un acte de rééducation-réadaptation décrit par le CSARR soit codé pour les RHA dont la Finalité principale de prise en charge (FPP) correspond à un diagnostic de la catégorie CIM-10 Z50 *Soins impliquant une rééducation*.

Les **tableaux A et B** présentent par GN, respectivement pour l'hospitalisation complète et l'hospitalisation à temps partiel, les éléments suivants :

- Effectif de RHA avec :
 - Finalité principale de prise en charge de la catégorie Z50 *Soins impliquant une rééducation*,
 - au moins 5 jours de présence (pour limiter les faux positifs),
 - aucun acte CSARR (nombre d'actes CSARR = 0) ;
- Effectif total de RHA avec une Finalité principale de prise en charge de la catégorie Z50 *Soins impliquant une rééducation*,
- Part des RHA avec au moins 5 jours de présence et aucun acte CSARR (nombre d'actes CSARR = 0), parmi l'ensemble des RHA avec une Finalité principale de prise en charge de la catégorie Z50 *Soins impliquant une rééducation*.

Ces indicateurs sont déclinés également en SSRHA : on comptabilise alors un SSRHA dès lors qu'au moins un de ses RHA remplit les conditions ci-dessus.

1.Q.6.NBRSYNT – Nombre atypique de réalisations du code ZC+221 Synthèse interdisciplinaire de RHA

- Tableau A : Hospitalisation complète
- Tableau B : Hospitalisation à temps partiel

Les tableaux portent sur les RHA des années *n-1* et *n*, transmis en année *n*.

Pour les séjours ayant nécessité l'organisation d'une réunion de synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou réadaptation, il est *a priori* attendu un nombre limité d'occurrence du code ZC+221.

Les tableaux A et B présentent, par GN, respectivement pour l'hospitalisation complète et l'hospitalisation à temps partiel, les éléments suivants :

- Effectif de RHA avec un nombre de réalisations > 1 pour l'acte ZC+221 Synthèse pluriprofessionnelle,
- Effectif total de RHA,
- Part des RHA avec un nombre de réalisations > 1 pour l'acte ZC+221 Synthèse pluriprofessionnelle parmi l'ensemble des RHA du GN.

Ces indicateurs sont déclinés également en SSRHA : on comptabilise alors un SSRHA dès lors qu'au moins un de ses RHA remplit les conditions ci-dessus.

h). FichComp

1.Q.7.EMMED – Effectifs et montants remarquables dans FichComp MED

- Tableau A : Effectifs et montants remarquables dans le FichComp MED
- Tableau B : Liste des 100 RHA avec plus de 20 UCD en moyenne par jour de présence, par montant décroissant

Les tableaux portent sur les RHA de l'année *n*.

Le tableau A présente l'effectif de RHA pour lesquels le FichComp MED dénombre plus de 20 unités d'UCD en moyenne par jour de présence.

Dans le tableau B sont repris les 100 RHA avec plus de 20 unités d'UCD en moyenne par jour de présence, avec les éléments suivants issus du FichComp MED :

- Nombre de jours de présence du RHA,
- Montant total correspondant aux UCD (en euros),
- Effectif total d'UCD renseignées pour ce RHA,
- Nombre moyen d'UCD par jour de présence (>20),
- Liste des codes UCD renseignés dans le RHA.

Il s'agit ici de repérer les problèmes de déclaration du FichComp MED à travers notamment les erreurs dans les unités utilisées, qu'il s'agisse des quantités ou des montants renseignés par l'établissement.

1.3. V - Valorisation

Les tableaux de la partie VALORISATION
portent sur l'ensemble des RHA transmis.

a). Médicaments

1.V.1.MED – Analyse des molécules onéreuses

- Tableaux A : Description des molécules onéreuses
- Tableau B : Molécules onéreuses n'appartenant pas à la liste

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Les **tableaux A** présentent, dans un premier tableau la liste T2A et dans un second tableau la liste SSR¹⁸, et pour chaque code UCD, les effectifs suivants :

- Nombre d'UCD transmis ;
- Nombre d'UCD en essai thérapeutique (UCD avec montant FICHCOMP à 0) ;
- Montant FICHCOMP associé ;
- Nombre de RHA concernés ;
- Nombre de SSRHA concernés.

Le **tableau B** reprend les mêmes éléments (sauf indicateur sur les UCD en essai thérapeutique) pour les molécules **retrouvées dans le fichier FICHCOMP MED mais** n'appartenant ni à la liste T2A, ni à la liste SSR.

Remarque : si le fichier MED comporte des lignes rigoureusement identiques (même molécule, même délai, même RHA...), seule une ligne parmi elles est conservée.

1.V.1.MATU – Analyse des médicaments avec ATU

- Tableau A : Médicaments avec ATU
- Tableau B : UCD n'appartenant pas à la liste ATU

Les tableaux portent sur les RHA de l'année n.

Le **tableau A** présente pour chaque code UCD des médicaments avec ATU (code et libellé) les indicateurs suivants :

- Nombre d'UCD transmis dans FICHCOMP ;
- Montant FICHCOMP associé.

Le **tableau B** présente pour chaque code UCD (code et libellé) n'appartenant pas à la liste des ATU, par période et année, les indicateurs suivants :

¹⁸ Liste des spécialités pharmaceutiques spécifiques au SSR : <http://www.atih.sante.fr/specialites-pharmaceutiques-en-ssr>

- Nombre d'UCD transmis ;
- Montant FICHCOMP associé.

2. Traitement des RAFAEL

2.1. V - Valorisation

2.V.LCNCV Récapitulatif des lettres clés des RAFAEL B et C

Le tableau présente les lettres clé des parties B et C des RAFAEL hors période (soit avec une année différente de l'année n et/ou un mois supérieur au mois de transmission). Les indicateurs présentés sont :

- Effectif : quantité X coefficient ;
- Montant en base de remboursement.

Ces lettres clé sont supprimées dans la suite des tableaux.

2.V.VACE Valorisation des lettres clé des RAFAEL B et C

Le tableau présente par catégorie de codes (CCAM / NGAP / FTN / Codes hors liste autorisée¹⁹), les éléments suivants, issus des parties B et C des RAFAEL :

- Lettre clé ;
- Effectif : quantité X coefficient ;
- Montant en base de remboursement (BR) : effectif X montant correspondant à la valeur de facturation de chaque lettre clé ;
- Montant remboursable par la caisse (AMO) : effectif X montant déclaré par l'établissement comme facturable à l'Assurance Maladie Obligatoire, pour chaque lettre clé. Remarque : pour les activités de SSR, la part prise en charge par l'Assurance Maladie des consultations et actes externes est incluse dans la DAF.
- Montant remboursable par l'organisme complémentaire (AMC) : effectif X montant déclaré par l'établissement comme facturable au patient ou à un organisme d'assurance complémentaire, pour chaque lettre clé.

¹⁹ Liste autorisée ; liste des lettres clé acceptées pour le champ MCO.

3. Scores

Plusieurs scores ont été définis à différents niveaux de l'arborescence de OVALIDE. Ces scores, traitent pour le moment uniquement de la qualité :

- Pour aider les établissements à identifier d'éventuels problèmes de qualité, et pour leur permettre de suivre l'évolution de leur activité ;
- Pour les ARS, afin d'orienter et de faciliter leur travail de validation, en repérant plus facilement les établissements qui doivent faire l'objet d'un suivi particulier.

Les scores sont systématiquement déclinés dans deux unités : le RHA et le SSRHA.

Remarque : un RHA ou un SSRHA n'est compté qu'une seule fois dans chaque score, même s'il a été ciblé dans plusieurs situations.

3.1. Traitement des RHA, SHA, ANO et autres fichiers complémentaires

a). Description

Aucun score ne concerne les tableaux de la partie 1.1 *Description* qui correspondent simplement à une description de l'information contenue dans les fichiers transmis par l'établissement.

b). Qualité

Le score **RHA 1.Q Qualité** correspond à la part (%) de RHA ciblés dans les tableaux de la partie 1.2 Qualité.

Le score **SSRHA 1.Q Qualité** correspond à la part (%) de SSRHA dont au moins n RHA est ciblé dans les tableaux de la partie 1.2 Qualité.

Les tableaux ci-dessous précisent pour chaque tableau de chaque sous-partie, les RHA et SSRHA concernés par le score.

Les scores **RHA et SSRHA 1.Q Qualité** sont ainsi divisés en plusieurs sous-scores, selon les sous-parties ci-dessous.

Fonction groupage

Le score **1.Q.1 Qualité Fonction groupage** correspond à la part (%) de RHA / SSRHA ciblés dans les différents tableaux de cette sous-partie, détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau de la sous-partie Fonction groupage de la partie 1.Q Qualité	Prise en compte des éléments du tableau dans le calcul du score	Précisions sur les RHA / SSRHA pris en compte
1.Q.1.NSE – Répartition des GME en erreur	Oui	Les RHA / SSRHA pris en compte sont ceux classés en CM 90..
1.Q.1.EG – Répartition des codes retour pour les RHA erreur	Oui	Les RHA / SSRHA pris en compte sont ceux ayant au moins une erreur bloquante.

Chainage

Le score 1.Q.2 Qualité Chainage correspond à la part (%) de RHA / SSRHA ciblés dans les différents tableaux de cette sous-partie, détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau de la sous-partie Chainage groupage de la partie 1.Q Qualité	Prise en compte des éléments du tableau dans le calcul du score	Précisions sur les RHA / SSRHA pris en compte
1.Q.2.CHCR - Synthèse des codes retour de chainage	Oui	Les RHA / SSRHA pris en compte sont ceux avec au moins un code retour différent de 0 parmi les 9 premiers codes retours du fichier ANO.
1.Q.2.CHSP - Synthèse de la procédure de chainage	Oui	Les RHA / SSRHA pris en compte sont ceux correspondant aux séjours d'un même patient avec incohérence sur l'âge ou le sexe.

ANO

Aucun score n'est calculé pour les tableaux de la partie 1.Q.3 ANO :

Tableau de la sous-partie Fichier ANO de la partie 1.Q Qualité	Prise en compte des éléments du tableau dans le calcul du score	Précisions sur les RHA / SSRHA pris en compte
1.Q.3.AGRCG – Analyse de l'association code grand régime / code gestion	Non	La table est en cours de test (liste non exhaustive) ; lorsque celle-ci sera validée les RHA / SSRHA seront intégrés au score.
1.Q.3.CGRCG – Analyse de la compatibilité des variables code grand régime / caisse gestionnaire / centre gestionnaire	Non	Pas de prise en compte pour l'instant ; intégration au score après vérification des résultats des tableaux.

Autorisations et Unités Médicales

Le score **1.Q.4 Qualité Autorisations et Unités Médicales** correspond à la part (%) de RHA / SSRHA ciblés dans les différents tableaux de cette sous-partie, détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau de la sous-partie Fichier ANO de la partie 1.Q Qualité	Prise en compte des éléments du tableau dans le calcul du score	Précisions sur les RHA / SSRHA pris en compte
1.Q.4.AUTUM – Analyse des autorisations et unités médicales	Oui	Les RHA / SSRHA pris en compte sont ceux avec une erreur U500 <i>Incohérence entre l'autorisation déclarée dans la gestion des UM et celle fournie dans le RHS</i>

Diagnostiques

Le score **1.Q.5 Qualité Diagnostiques** correspond à la part (%) de RHA / SSRHA ciblés dans les différents tableaux de cette sous-partie, détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau de la sous-partie Diagnostiques de la partie 1.Q Qualité	Prise en compte des éléments du tableau dans le calcul du score	Précisions sur les RHA / SSRHA pris en compte
1.Q.5.ISD - Incompatibilité entre diagnostic CIM-10 et sexe	Oui	Tous les RHA / SSRHA ciblés sont pris en compte.
1.Q.5.IAD - Incompatibilité entre diagnostic CIM-10 et âge	Oui	Tous les RHA / SSRHA ciblés sont pris en compte.
1.Q.5.MMPI - Diagnostic CIM-10 imprécis en MMP	Oui	Tous les RHA / SSRHA ciblés sont pris en compte.
1.Q.5.AEI - Diagnostic CIM-10 imprécis en AE	Oui	Tous les RHA / SSRHA ciblés sont pris en compte.
1.Q.5.DAI - Diagnostic CIM-10 imprécis en DA	Non	Les RHA / SSRHA ne sont pas pris en compte.
1.Q.5.OPMMP - GN avec taux atypique du code J81 <i>Œdème pulmonaire</i> en MMP/AE	Non	Les RHA / SSRHA ciblés sont atypiques de par leur volume ; ils ne sont pas pris en compte.
1.Q.5.IPDA - GN avec taux atypique du code Z29.0 <i>Isolement prophylactique</i> en DA	Non	Les RHA / SSRHA ciblés sont atypiques de par leur volume ; ils ne sont pas pris en compte.

Actes CSARR

Le score **1.Q.6 Qualité Actes CCAM** correspond à la part (%) de RHA / SSRHA ciblés dans les différents tableaux de cette sous-partie, détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau de la sous-partie Actes CSARR de la partie 1.Q Qualité	Prise en compte des éléments du tableau dans le calcul du score	Précisions sur les RHA / SSRHA pris en compte
--	---	---

1.Q.6.FPZ50SA - Finalité principale de rééducation sans acte CSARR	Oui	Tous les RSA ciblés sont pris en compte.
1.Q.6.NBRSYNT - Nombre atypique de réalisations du code ZZC+221 <i>Synthèse interdisciplinaire de RR</i>	Non	Les RHA / SSRHA ciblés sont atypiques de par le volume d'actes ; ils ne sont pas pris en compte.

FichComp

Le score **1.Q.7 FichComp** correspond à la part (%) de RHA / SSRHA ciblés dans les différents tableaux de cette sous-partie, détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau de la sous-partie <i>FichComp</i> de la partie 1.Q <i>Qualité</i>	Prise en compte des éléments du tableau dans le calcul du score	Précisions sur les RHA / SSRHA pris en compte
1.Q.7.EMMED – Effectifs et montants remarquables dans le FichComp MED	Non	Les RHA / SSRHA ciblés sont atypiques de par le volume d'UCD ou les montants en euros ; ils ne sont pas pris en compte.

c). Valorisation

Aucun score ne concerne les tableaux de la partie 1.3 *Valorisation*.

Annexes

Chapitres et actes à prendre en compte pour le traitement des actes CSARR pour les tableaux 1.D.2.ARRCH et 1.D.2.ARRCM

Actes d'évaluation	Actes de prise en charge	Actes CCAM de rééducation	Actes de fabrication d'appareillage	Actes de fourniture et adaptation d'appareillage	Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation d'appareillage
Fonctions cérébrales					
01.01	01.02	ALQP0020 ALQP0030 ALQP0040 ALQP0050 ALQP0060 ANLP0020 ZFQP0020 ZFQP0030			
Fonctions sensorielles et douleurs					
02.01	02.02	BLRP0010 CEQP0020 CEQP0050 CERP0020			
Fonctions de la voix et de la parole					
03.01	03.02	GKQP0020 GKQP0050 GKRP0010			
Fonctions cardiaques, vasculaires et respiratoires					
04.01	04.02	DKRP0010 DKRP0020 DKRP0030 DKRP0040 DKRP0050 EQBP0010 EQQM0040 EQQP0010 EQQP0020 EQQP0030 EQRM0010 EQRP0010 EQRP0020 FCBP0010 FCBP0020 GLKP0010 GLLP0030 GLMF0010 GLMP0010 GLQF0010 GLQP0010 GLRP0010 GLRP0020			

		GLRP0030 GLRP0040			
Fonctions digestives et nutrition					
05.01	05.02	HQRP0010 HTRD0010 HTRD0020			
Fonctions génito-urinaires et reproductives					
06.01	06.02	JRRD0010			
Fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement					
07.01	07.02	LDEP0010 LFEP0020 LHRP0010 NHRP0010 NHRP0030 NKQP0010 NKQP0020 NKQP0030 PEQP0020 PEQP0030 PEQP0040			
Fonctions de la peau et des phanères					
08.01	08.02				
Appareillage					
09.01			09.02	09.03	09.04
Education et information					
10.01.01	10.01.02				
10.03.01	10.02				
ZZQ+112	10.03.02				
ZZQ+192	10.02.02				
ZZQ+243	ZZR+018				
	ZZR+287				
Activité et participation					
11.01	11.02				

Gestes complémentaires
12.01
12.02
12.03
12.04
12.05
12.06
12.07
12.08
12.09
12.10
12.11

Actes à prendre en compte pour le traitement des actes CSARR dans les tableaux « par prise en charge »

EVALUATION						
Tableau 1.D.2.EVAL Répartition par prise en charge - évaluations						
Evaluations initiales	AKQ+124	ALQ+183	ALQ+247	ANQ+067	ANQ+111	ANQ+171
	ANQ+183	AZQ+131	BLQ+018	BLQ+273	CDQ+147	CDQ+279
	CEQ+009	CEQ+275	GKQ+042	GKQ+054	GKQ+136	GKQ+139
	GKQ+190	GKQ+282	HQQ+136	HSQ+014	HSQ+043	HSQ+145
	HSQ+197	HSQ+289	HTQ+058	LBQ+211	LHQ+048	MKQ+001
	NKQ+284	PEQ+017	QAQ+198	QZQ+255	ZGQ+099	ZGQ+137
	ZGQ+248	ZZC+028	ZZC+255	ZZQ+192		
Evaluations intermédiaires	AKQ+172	ALQ+065	ALQ+137	ANQ+105	ANQ+134	ANQ+217
	ANQ+234	AZQ+144	BLQ+037	BLQ+137	CDQ+139	CDQ+273
	CEQ+219	CEQ+239	GKQ+102	GKQ+162	GKQ+177	GKQ+197
	GKQ+207	GKQ+273	HQQ+106	HSQ+107	HSQ+237	HTQ+046
	LBQ+079	LHQ+063	MKQ+152	NKQ+295	PEQ+038	QAQ+093
	QZQ+104	ZGQ+046	ZGQ+286	ZGQ+294	ZZQ+027	ZZQ+032
	ZZQ+243					
Evaluations finales	AKQ+219	ALQ+110	ALQ+250	ANQ+012	ANQ+095	ANQ+218
	ANQ+282	AZQ+164	BLQ+012	BLQ+272	CDQ+111	CDQ+136
	CEQ+151	CEQ+180	GKQ+053	GKQ+063	GKQ+186	GKQ+248
	GKQ+262	GKQ+274	HSQ+002	HSQ+010	HSQ+158	HSQ+222
	HQQ+257	HTQ+151	LBQ+257	LHQ+244	MKQ+272	NKQ+222
	PEQ+238	QAQ+067	QZQ+186	ZGQ+015	ZGQ+180	ZGQ+279
	ZZQ+090	ZZQ+112	ZZQ+261			
Evaluations non datées	ALQ+001	ALQ+011	ALQ+105	ALQ+111	ALQ+114	ALQ+176
	ALQ+285	ANQ+126	ANQ+173	ANQ+179	BLQ+028	BLQ+155
	DKQ+008	EQQ+206	EQR+175	HSQ+208	NKQ+021	NKQ+069
	PCQ+163	PCQ+179	PCR+025	PEM+058	PEM+132	PEM+286
	PEQ+004	PEQ+064	PEQ+086	PEQ+185	PEQ+223	PEQ+266
	ZDQ+016	ZDQ+041	ZDQ+159	ZDQ+262	ZEQ+046	ZEQ+055
	ZEQ+120	ZEQ+198	ZEQ+203	ZFQ+112	ZFQ+129	ZGQ+185
	ZGQ+217	ZGQ+249	ZGQ+287	ZZC+207	ZZC+221	ZZQ+042
	ZZQ+044	ZZQ+062	ZZQ+085	ZZQ+106	ZZQ+140	ZZQ+184
	ZZQ+186	ZZQ+200	ZZQ+242	ZZQ+286	ZZQ+291	
ACTES COLLECTIFS, DEDIES, NON DEDIES						
Tableau 1.D.2.COLL Répartition par prise en charge - actes collectifs, dédiés et non dédiés						
Actes individuels dédiés	Actes non collectifs					
	ET					
	Nombre de patients = 1					
Actes individuels non dédiés	Actes non collectifs					
	ET					
	Nombre de patients >1					
Actes collectifs	AKR+074	ALR+146	ALT+044	ALT+085	ALT+151	ALT+263
	ANR+094	ANR+153	DKR+013	DKR+181	DKR+182	DKR+194
	DKR+200	DKR+291	GKR+200	GKR+213	GLR+139	GLR+169
	GLR+236	HSR+122	NKR+059	NKR+085	NKR+260	NKR+278

	PCM+253	PCM+262	PCR+125	PCR+272	PER+056	PER+118
	PER+154	PER+207	PER+233	PER+285	QAR+018	ZFM+242
	ZFR+014	ZFR+073	ZFR+137	ZFR+175	ZGT+145	ZGT+295
	ZZR+026	ZZR+028	ZZR+238	ZZR+287	ZZR+293	
Actes individuels « sans précision »	Actes non collectifs ET Nombre de patients non renseigné ou à 0					
ACTES DE FABRICATION D'APPAREILLAGE						
Tableau 1.D.2.APP Répartition par prise en charge - actes d'appareillage						
Actes de fabrication d'appareillage sans étape de fabrication	09.02.01	09.02.02.07	09.02.03.01			
Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication A	09.02.02.01 09.02.02.08	09.02.02.02 09.02.02.09	09.02.02.03 09.02.02.10	09.02.02.04 09.02.03.02	09.02.02.05 09.02.03.03	09.02.02.06
	ET Etape fabrication = A					
Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication B	09.02.02.01 09.02.02.08	09.02.02.02 09.02.02.09	09.02.02.03 09.02.02.10	09.02.02.04 09.02.03.02	09.02.02.05 09.02.03.03	09.02.02.06
	ET Etape fabrication = B					
Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication C	09.02.02.01 09.02.02.08	09.02.02.02 09.02.02.09	09.02.02.03 09.02.02.10	09.02.02.04 09.02.03.02	09.02.02.05 09.02.03.03	09.02.02.06
	ET Etape de fabrication = C					
Actes de fabrication d'appareillage avec étape de fabrication absente	09.02.02.01 09.02.02.08	09.02.02.02 09.02.02.09	09.02.02.03 09.02.02.10	09.02.02.04 09.02.03.02	09.02.02.05 09.02.03.03	09.02.02.06
	ET Etape de fabrication non renseignée					
Gestes complémentaires des actes relatifs à l'appareillage	12.09					
EDUCATION THERAPEUTIQUE, EDUCATION, INFORMATION						
Tableau 1.D.2.EDUC Répartition par prise en charge - actes d'éducation et d'information						
Actes d'évaluation pour éducation thérapeutique	10.01.01					
Séances d'éducation thérapeutique	10.01.02					
Actes d'information et d'apprentissage à l'auto soin	10.02					

Actes d'évaluation pour actes d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique	10.03.01
Séances d'information et d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique	10.03.02
BALNEOTHERAPIE	
Tableau 1.D.2.BALNEO Répartition par prise en charge - actes de balnéothérapie	
Actes de balnéothérapie	PEQ+059 PER+118 PER+112 PER+056 DKR+254 DKR+182 DKR+016 DKR+194
Actes avec modulateur QM	QM

Diagnostics CIM-10 pour le codage du polyhandicap lourd

Liste 1 : déficiences mentales ou psychiatriques sévères

F00.002	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début précoce, sans symptôme supplémentaire
F00.012	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début précoce, avec symptômes essentiellement délirants
F00.022	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début précoce, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F00.032	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début précoce, avec symptômes essentiellement dépressifs
F00.042	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début précoce, avec symptômes mixtes
F00.102	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début tardif, sans symptôme supplémentaire
F00.112	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début tardif, avec symptômes essentiellement délirants
F00.122	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début tardif, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F00.132	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début tardif, avec symptômes essentiellement dépressifs
F00.142	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, à début tardif, avec symptômes mixtes
F00.202	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, forme atypique ou mixte, sans symptôme supplémentaire
F00.212	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, forme atypique ou mixte, avec symptômes essentiellement délirants
F00.222	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, forme atypique ou mixte, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F00.232	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, forme atypique ou mixte, avec symptômes essentiellement dépressifs
F00.242	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, forme atypique ou mixte, avec symptômes mixtes
F00.902	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, sans précision, sans symptôme supplémentaire
F00.912	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, sans précision, avec symptômes essentiellement délirants
F00.922	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, sans précision, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F00.932	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, sans précision, avec symptômes essentiellement dépressifs
F00.942	Démence sévère de la maladie d'Alzheimer, sans précision, avec symptômes mixtes
F01.002	Démence vasculaire sévère à début aigu, sans symptôme supplémentaire
F01.012	Démence vasculaire sévère à début aigu, avec symptômes essentiellement délirants
F01.022	Démence vasculaire sévère à début aigu, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F01.032	Démence vasculaire sévère à début aigu, avec symptômes essentiellement dépressifs
F01.042	Démence vasculaire sévère à début aigu, avec symptômes mixtes
F01.102	Démence sévère par infarctus multiples, sans symptôme supplémentaire
F01.112	Démence sévère par infarctus multiples, avec symptômes essentiellement délirants
F01.122	Démence sévère par infarctus multiples, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F01.132	Démence sévère par infarctus multiples, avec symptômes essentiellement dépressifs
F01.142	Démence sévère par infarctus multiples, avec symptômes mixtes
F01.202	Démence vasculaire sous-corticale sévère, sans symptôme supplémentaire

F01.212	Démence vasculaire sous-corticale sévère, avec symptômes essentiellement délirants
F01.222	Démence vasculaire sous-corticale sévère, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F01.232	Démence vasculaire sous-corticale sévère, avec symptômes essentiellement dépressifs
F01.242	Démence vasculaire sous-corticale sévère, avec symptômes mixtes
F01.302	Démence vasculaire mixte, corticale et sous-corticale, sévère, sans symptôme supplémentaire
F01.312	Démence vasculaire mixte, corticale et sous-corticale, sévère, avec symptômes essentiellement délirants
F01.322	Démence vasculaire mixte, corticale et sous-corticale, sévère, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F01.332	Démence vasculaire mixte, corticale et sous-corticale, sévère, avec symptômes essentiellement dépressifs
F01.342	Démence vasculaire mixte, corticale et sous-corticale, sévère, avec d'autres symptômes, mixtes
F01.802	Autres formes de démence vasculaire sévère, sans symptôme supplémentaire
F01.812	Autres formes de démence vasculaire sévère, avec symptômes essentiellement délirants
F01.822	Autres formes de démence vasculaire sévère, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F01.832	Autres formes de démence vasculaire sévère, avec symptômes essentiellement dépressifs
F01.842	Autres formes de démence vasculaire sévère, avec symptômes mixtes
F02.002	Démence sévère de la maladie de Pick, sans symptôme supplémentaire
F02.012	Démence sévère de la maladie de Pick, avec symptômes essentiellement délirants
F02.022	Démence sévère de la maladie de Pick, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F02.032	Démence sévère de la maladie de Pick, avec symptômes essentiellement dépressifs
F02.042	Démence sévère de la maladie de Pick, avec symptômes mixtes
F02.102	Démence sévère de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, sans symptôme supplémentaire
F02.112	Démence sévère de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, avec symptômes essentiellement délirants
F02.122	Démence sévère de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F02.132	Démence sévère de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, avec symptômes essentiellement dépressifs
F02.142	Démence sévère de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, avec symptômes mixtes
F02.202	Démence sévère de la maladie de Huntington, sans symptôme supplémentaire
F02.212	Démence sévère de la maladie de Huntington, avec symptômes essentiellement délirants
F02.222	Démence sévère de la maladie de Huntington, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F02.232	Démence sévère de la maladie de Huntington, avec symptômes essentiellement dépressifs
F02.242	Démence sévère de la maladie de Huntington, avec symptômes mixtes
F02.302	Démence sévère de la maladie de Parkinson, sans symptôme supplémentaire
F02.312	Démence sévère de la maladie de Parkinson, avec symptômes essentiellement délirants
F02.322	Démence sévère de la maladie de Parkinson, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F02.332	Démence sévère de la maladie de Parkinson, avec symptômes essentiellement dépressifs
F02.342	Démence sévère de la maladie de Parkinson, avec symptômes mixtes
F02.402	Démence sévère de la maladie due au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), sans symptôme supplémentaire
F02.412	Démence sévère de la maladie due au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), avec symptômes essentiellement délirants

F02.422	Démence sévère de la maladie due au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F02.432	Démence sévère de la maladie due au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), avec symptômes essentiellement dépressifs
F02.442	Démence sévère de la maladie due au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), avec symptômes mixtes
F02.802	Démence sévère associée à d'autres maladies classées ailleurs, sans symptôme supplémentaire
F02.812	Démence sévère associée à d'autres maladies classées ailleurs, avec symptômes essentiellement délirants
F02.822	Démence sévère associée à d'autres maladies classées ailleurs, avec symptômes essentiellement hallucinatoires
F02.832	Démence sévère associée à d'autres maladies classées ailleurs, avec symptômes essentiellement dépressifs
F02.842	Démence sévère associée à d'autres maladies classées ailleurs, avec symptômes mixtes
F03.+02	Démence sévère, sans précision, sans symptômes supplémentaires
F03.+12	Démence sévère, sans précision, avec symptôme essentiellement délirants
F03.+22	Démence sévère, sans précision, avec symptôme essentiellement hallucinatoires
F03.+32	Démence sévère, sans précision, avec symptôme essentiellement dépressifs
F03.+42	Démence sévère, sans précision, avec symptôme mixtes
F72.1	Retard mental grave : déficience du comportement significatif, nécessitant une surveillance ou traitement
F73.0	Retard mental profond : déficience du comportement absent ou minime
F73.1	Retard mental profond : déficience du comportement significatif, nécessitant une surveillance ou traitement
F73.8	Retard mental profond : autres déficiences du comportement
F73.9	Retard mental profond : sans mention d'une déficience du comportement

Liste 2 : troubles moteurs

G10	Chorée de Huntington
G11.0	Ataxie congénitale non progressive
G11.1	Ataxie cérébelleuse à début précoce
G11.2	Ataxie cérébelleuse tardive
G11.3	Ataxie cérébelleuse avec défaut de réparation de l'ADN
G11.4	Paraplégie spastique héréditaire
G11.8	Autres ataxies héréditaires
G11.9	Ataxie héréditaire, sans précision
G12.0	Amyotrophie spinale infantile, type I [Werdnig-Hoffman]
G12.1	Autres amyotrophies spinales héréditaires
G12.2	Maladies du neurone moteur
G12.8	Autres amyotrophies spinales et syndromes apparentés
G12.9	Amyotrophie spinale, sans précision
G14	Syndrome post poliomyélitique
G20	Maladie de Parkinson
G21.0	Syndrome malin des neuroleptiques
G21.1	Autres syndromes secondaires parkinsoniens dus à des médicaments
G21.2	Syndrome parkinsonien secondaire dû à d'autres agents externes

G21.3	Syndrome parkinsonien postencéphalitique
G21.4	Syndrome parkinsonien vasculaire
G21.8	Autres syndromes parkinsoniens secondaires
G21.9	Syndrome parkinsonien secondaire, sans précision
G22*	Syndrome parkinsonien au cours de maladies classées ailleurs
G23.0	Maladie de Hallervorden-Spatz
G23.1	Ophtalmoplégie supranucléaire progressive [maladie de Steele-Richardson-Olszewski]
G23.2	Dégénérescence striato-nigrique [nigrostriée]
G23.8	Autres maladies dégénératives précisées des noyaux gris centraux
G23.9	Maladie dégénérative des noyaux gris centraux, sans précision
G24.2	Dystonie idiopathique non familiale
G25.3	Myoclonie
G25.5	Autres chorées
G26*	Syndromes extrapyramidaux et troubles de la motricité au cours d'affections classées ailleurs
G31.8	Autres affections dégénératives précisées du système nerveux
G32.0*	Dégénérescence combinée subaiguë de la moelle épinière au cours de maladies classées ailleurs
G32.8	Autres affections dégénératives précisées du système nerveux au cours de maladies classées ailleurs
G37.-0	Sclérose diffuse
G37.1	Démyélinisation centrale du corps calleux
G37.2	Myélinolyse centropontine
G37.3	Myélite transverse aiguë au cours d'affections démyélinisantes du système nerveux central
G37.4	Myélite nécrosante subaiguë
G37.5	Sclérose concentrique [Baló]
G37.8	Autres affections démyélinisantes précisées du système nerveux central
G37.9	Affection démyélinisante du système nerveux central, sans précision
G60.0	Neuropathie héréditaire motrice et sensorielle
G60.1	Maladie de Refsum
G60.2	Neuropathie associée à une ataxie héréditaire
G60.3	Neuropathie progressive idiopathique
G60.8	Autres neuropathies héréditaires et idiopathiques
G60.9	Neuropathie héréditaire et idiopathique, sans précision
G71.0	Dystrophie musculaire
G71.1	Affections myotoniques
G71.2	Myopathies congénitales
G71.3	Myopathie mitochondriale, non classée ailleurs
G71.8	Autres affections musculaires primitives
G71.9	Affection musculaire primitive, sans précision
G80.0	Paralysie cérébrale spastique quadriplégique
G80.1	Paralysie cérébrale spastique diplégique
G80.2	Paralysie cérébrale spastique hémiplegique
G80.3	Paralysie cérébrale dyskinétique

G80.4	Paralysie cérébrale ataxique
G80.8	Autres paralysies cérébrales
G80.9	Paralysie cérébrale, sans précision
G81.08	Hémiplégie flasque, autre et sans précision
G81.1	Hémiplégie spastique
G81.9	Hémiplégie, sans précision
G82.0	Paraplégie flasque
G82.1	Paraplégie spastique
G82.2	Paraplégie, sans précision
G82.3	Tétraplégie flasque
G82.4	Tétraplégie spastique
G82.5	Tétraplégie, sans précision
G83.8+0	Locked-in syndrome
Q74.3	Arthrogrypose congénitale multiple
R27.0	Ataxie, sans précision

Liste 3 : critères de mobilité réduite

R26.30	État grabataire
R26.38	Immobilité, autre et sans précision
Z74.0	Besoin d'assistance du fait d'une mobilité restreinte

Liste 4 : restrictions extrêmes de l'autonomie

U90.0	Résistance aux antiépileptiques
Z51.5	Soins palliatifs
Z74.1	Besoin d'assistance (préciser « y compris nutritionnelle ») et de soins d'hygiène
Z74.2	Besoin d'assistance à domicile, aucun autre membre du foyer n'étant capable d'assurer les soins
Z74.3	Besoin d'une surveillance permanente
Z74.8	Autres difficultés liées à une dépendance envers la personne qui donne les soins
Z74.9	Difficulté liée à une dépendance envers la personne qui donne les soins, sans précision
Z93.0	(Présence de) trachéostomie
Z93.1	(Présence de) gastrostomie
Z93.2	(Présence de) iléostomie
Z93.3	(Présence de) colostomie
Z93.4	(Présence d')autres stomies de l'appareil digestif
Z93.5	(Présence de) cystostomie
Z93.6	(Présence d')autres stomies de l'appareil urinaire
Z93.8	(Présence d')autres stomies
Z93.9	(Présence de) stomie, sans précision
Z99.0	Dépendance envers un aspirateur
Z99.1	Dépendance envers un respirateur
Z99.1+0	Dépendance envers un respirateur : ventilation par trachéostomie

Z99.1+1	Dépendance envers un respirateur : ventilation par masque nasal
Z99.1+8	Dépendance envers un respirateur : ventilation par un autre moyen, non classé ailleurs
Z99.3	Dépendance envers un fauteuil roulant
Z99.8	Dépendance envers d'autres machines et appareils auxiliaires
Z99.9	Dépendance envers une machine et un appareil auxiliaire, sans précision

